LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5382 - MARDI 26 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DANS L'AFFAIRE QUI L'OPPOSE À SAIPEM

La justice italienne déboute Sonatrach

Page 5

MALGRÉ SA PETITE VICTOIRE SUR LE RC RELIZANE

Le Doyen dans tous ses états

Page 13

A la recherche d'un consensus autour des réformes structurelles

L'ÉCONOMIE AU RALENTI



Pour les analystes comme pour l'opinion publique, le pays est entré dans une phase de ralentissement économique. L'équation est toute simple : le pays enregistre une chute de ses recettes pétrolières, une aggravation de son déficit budgétaire et de sa balance commerciale. En plus de ce constat, il y a les effets indirects de la crise, comme le recours massif aux réserves de change et au fameux FRR pour rééquilibrer notre balance des paiements.

Page 3

PUB



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DESTINÉ AU MARCHÉ ITALIEN

Plus de 150 kg de corail saisis au large d'El-Kala

PLUS DE 150 KILOGRAMMES de corail ont été saisis en mer, avant-hier, au large d'El Kala par les garde-côtes, selon des sources sûres ajoutant que « toutes les unités étaient sur le pied de guerre contre les trafiquants ».
Ces derniers, comme il est de notoriété publique, font passer le corail pêché frauduleusement à travers la frontière tunisienne pour être revendu en Tunisie ou en Italie par des réseaux mafieux spécialisés qui auraient, selon nos sources, leurs têtes pensantes dans la ville même d'Annaba. D'un autre côté, toutes les opérations effectuées par les garde-côtes ces dernières années et qui se sont soldées par des saisies plus ou moins importantes, ne seraient, comparées aux quantités réellement prélevées sur les bancs de corail, qu'une partie infime, tant les réseaux sont bien organisés, en aval et en amont de la pêche, comme devaient le révéler des sources proches de ce dossier.
Cependant, Il arrive que, acculés par les garde-côtes, les trafiquants, qui ont l'aspect de paisibles pêcheurs de poisson, se débarrassent de leur butin dans les innombrables criques qui bordent le littoral entre Annaba et El Kala, pour revenir le chercher quand le danger est passé, quand ce n'est pas en pleine mer, arrimé à des bouées balisées, «et pratiquement impossible à repérer quand la mer est forte.
Toutes ces astuces jointes à un matériel hautement sophistiqué, rendent la tâche particulièrement dure pour les garde-côtes qui doivent s'adapter à tous les changements pour rester performants dans leur lutte. Selon nos sources, les trafiquants ont réellement pignon sur rue dans la petite ville d'El Kala qui s'est totalement transformée ces dernières années, passant d'une petite agglomération d'anciennes habitations pour la plupart datant de l'époque coloniale, à une ville comportant des quartiers en extension composés de villas plus cossues les unes que les autres.
Nabil Chaoui

OPÉRATIONS DE L'ANP DANS LE SUD DU PAYS

Arrestation de dix criminels, narcotrafiquants et contrebandiers

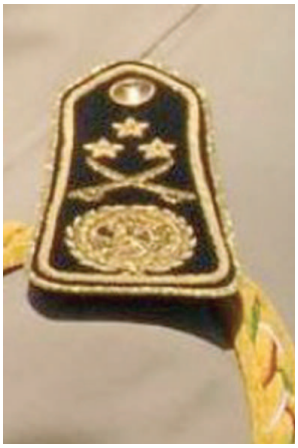
DIX CRIMINELS, narcotrafiquants et contrebandiers ont été arrêtés dans le sud du pays et des quantités de kif traité ont été saisies, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.
«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Ouargla, de Biskra et d'El-Oued (4e région militaire) ont arrêté, le 24 janvier 2016, deux criminels et saisi un pistolet automatique, une quantité de poudre noire, un véhicule tout-terrain, 298 kilogrammes de kif traité et un camion semi-remorque chargé de 17 700 unités de différentes boissons», précise la même source. «De même, des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec ceux des Douanes algériennes, ont arrêté à Tlemcen (2e région militaire), cinq narcotrafiquants et saisi 86,53 kilogrammes de kif traité et une quantité de 6 720 litres de carburants», ajoute le communiqué du MDN. «Au niveau de la 6e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset a arrêté trois contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 15 détecteurs de métaux, 4 groupes électrogènes, un marteau-piqueur et des téléphones portables», selon la même source. **R. N.**

LA SÉCURITÉ NATIONALE FAIT PEAU NEUVE

Une nouvelle agence de renseignement plus «soft»

SM, DCSM, DRS, et aujourd'hui DSS, des sigles qui changent au gré des bouleversements géopolitiques mais qui demeurent toutefois liés à la sécurité nationale dans son acceptation la plus large.

Si les premiers sigles renvoient à une certaine époque de par la peur et l'inquiétude qu'ils suscitaient chez les citoyens, le DRS hier, et aujourd'hui la DSS, sont des acronymes qui ont pénétré cette dernière décennie tous les foyers pour devenir enfin des structures au même titre que les services de police ou ceux de la gendarmerie. Le nouveau service créé est une agence gérée et conçue dans l'esprit de la Constitution qui favorise la mise en place d'un régime tourné vers la société civile.
C'est ainsi que la DSS, au même titre que n'importe quel service de renseignement, s'occupe de la collecte et du traitement de l'information et de la projection de scénarios devant permettre à un Etat de droit d'anticiper les grandes évolutions du monde pour préserver la sécurité nationale. Le nouveau service devient pour ainsi dire une instance qui coordonne plusieurs départements sous la coupe du pouvoir politique, en l'occurrence la présidence de la République. Le chef de cette nouvelle agence, le général-major Bachir Tartag, nommé ministre-conseiller auprès de la présidence de la République assumera cette tâche en tant que responsable civil, contrairement à ses prédécesseurs qui furent tous des militaires d'active.
Pour ce faire, il disposera de toutes les prérogatives pour gérer les renseignements de la police, de la gendarmerie et enfin de l'armée et proposer des plans d'action au président Abdelaziz Bouteflika qui sera son superviseur direct et son responsable hiérarchique, et ne dépendra



plus du département de la Défense nationale. Son transfert des Tagarins, siège du MDN à l'ancien siège du ministère des AE, est un signe fort révélateur.
Tout comme cette exposition médiatique de Tartag face aux caméras de TV et appareils photo lors de sa première apparition en public n'est pas passé inaperçue aux yeux des citoyens Les images récentes de son prédécesseur Toufik n'ont pu être dévoilées et connues de l'opinion publique que dernièrement et après son départ du DRS. De son côté, la sécurité de l'armée, un service relevant du DRS à l'époque du général Toufik, reste dans le giron de l'Etat-major de l'armée et sera une unité opérationnelle qui supervisera les opérations militaires sur le terrain.
Elle est, d'ailleurs, à l'origine de la réussite de plusieurs opérations réalisées par des troupes sur le terrain. L'Etat-major de l'armée conservera une cellule qui surveillera tout ce qui a trait aux relations publiques et extérieures.

Prévenir et informer, la nouvelle doctrine du renseignement algérien

L'Algérie peut et devra jouer à l'avenir un rôle essentiel en matière de prévention des crises régionales. L'Algérie peut également jouer un rôle essentiel en matière de prévention de crises dans son environnement proche, comme elle l'a déjà montré par le passé, en 2006 par exemple, lorsqu'elle s'est interposée entre les Touaregs et les autorités maliennes. Par sa capacité de médiation, d'influence et de lutte contre les groupes djihadistes, l'Algérie dispose en effet certainement aujourd'hui d'une position clef sur le dossier de la crise au nord du Mali.
Au cours du mois d'octobre dernier, des agents du DRS, ont transmis une note exhaustive à la DGSE français par laquelle ils préviennent leurs homologues français d'un fort risque d'attentats terroristes dans la région parisienne au niveau des «centres abritant des grands rassemblements de foules». Le DRS a fourni une liste de noms de certains «radicaux» français d'origine algérienne et maghrébine qui sont entrés en contact avec les éléments algériens de Daech. Placés sous surveillance depuis plusieurs mois par les renseignements algériens, ces éléments ont longuement conversé avec des radicaux français qui ont séjourné, pour certains d'entre eux, dans les camps syriens.
Dans sa note, le DRS avait signalé les agissements suspects d'Omar Ismaïl Mostefaï, l'un des kamikazes français du Bataclan dont la radicalisation avait été signalée par les services algériens lors de ses séjours successifs en Algérie auprès de sa famille. Le DRS avait aussi demandé dans sa note des échanges d'informations au sujet des réseaux Belges qui s'activent énormément pour envoyer des renforts à Daech en Syrie. Ceux-ci derniers ont même élaboré une liste nominative des «frères», ces jeunes radicaux originaires de France.
Hocine Adryen

CRÉATION DE LA DSS

Une mutation nécessaire

LE RENFORCEMENT des prérogatives des services de renseignements, en matière de lutte antiterroriste, à la lumière de la conjoncture sécuritaire mondiale, et le renforcement du cadre juridique de ces services et des libertés, ne sont pas forcément antagonistes. Il ne s'agit pas d'accorder des pouvoirs exorbitants à une structure de souveraineté et de surcroît vitale, mais de permettre au pays de faire face aux défis sécuritaires nombreux et complexes.
Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont multiplié les textes d'exception afin d'accroître considérablement les prérogatives de leurs services de renseignement, au point où, au regard du droit américain, l'espionnage de la France par l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) est qualifié de légal par les américains.
La France qui s'interdit, du moins officiellement, ces pratiques, a engagé, il y a quelques années, un débat sur les services de renseignements de ce pays. Le gouvernement français a dévoilé en mars 2015, un projet de loi qui renforce les pouvoirs des services de renseignements, après l'attentat terroriste contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo. L'Angleterre a annoncé en mai 2015 une loi pour le renforcement des pouvoirs de ses services de renseignements. Ces lois sont accompagnées par un débat sur la nécessité de respecter les libertés. La demande de respecter les libertés est primordiale. Le débat dans ces pays est organisé de sorte à concilier le renforcement des prérogatives des services de renseignements et le respect des libertés. La menace représentée par le terrorisme nécessite le renforcement des prérogatives des services de renseignements, à condition que ce ne se soit pas au détriment des libertés et de la démocratie. Dans ces pays, un débat est organisé au Parlement. En Algérie, des changements importants au sein du DRS ont été décidés dans le sillage de l'amendement de la Constitution qui garantit désormais plus de transparence dans la gestion des institutions et surtout renforce le principe de l'Etat de droit.
La création de la Direction des services de sécurité (DSS) s'inscrit dans cette optique avec en toile de fond, la poursuite de la lutte antiterroriste avec des moyens encore plus modernes. La sécurité du pays, menacé notamment par Daech en Libye, Al Qaida au Mali, nécessitait aussi une orientation et la «restructuration» du DRS. La radicalisation qui est l'une des menaces sur le continent africain, tant elle se nourrit de la misère, réclame à la fois des politiques concertées et des actions de services de renseignements comme la DSS ayant l'expérience et la logistique.
Sous la coupe de la DSS, les services de renseignements algériens feront preuve de cohésion et de plus d'efficacité, selon bon nombre d'observateurs tant le niveau atteint par les cadres du DRS et leur notoriété sur le plan international nécessitait la création d'une structure qui canaliserait toutes ses compétences en les dotant des moyens et d'une rapidité de décision. «Le DRS, qui a grandement contribué à la lutte contre la radicalisation dans l'Afrique du Nord, avait besoin d passer à la vitesse supérieure avec une réorganisation qui lui conférait plus de moyens, plus de visibilité et surtout lui garantissait des actions sans obstacles bureaucratique ou humain», a-t-on estimé au sein de ce service.
F. Sofiane

FACE À LA CRISE QUI S'INSTALLE

A la recherche d'un consensus autour des réformes structurelles

L'information est passée timidement, presque sans vagues. Selon des chiffres du ministère des Finances, les versements au Fonds de régulation des recettes (FRR) ont chuté de plus de 80 % durant les 10 premiers mois de l'année 2015. Ils se sont établis à 255,95 milliards de dinars contre 1307,36 milliards durant la même période de 2014.

La différence est de taille et cela montre fort bien l'énorme baisse de la fiscalité pétrolière qui alimentait ce Fonds depuis quinze ans. Ainsi, les prélèvements opérés à partir de ce FRR, destinés à financer le déficit du Trésor public, ont atteint 1 850 milliards de dinars entre janvier et octobre 2015 contre presque 3 000 milliards durant la même période de 2014. Des chiffres officiels qui donnent la pleine mesure des effets de la crise que va ressentir d'abord le budget de l'Etat et dont les dommages pourraient encore prendre de l'ampleur si les cours du brut restaient volatils et ne subissaient aucune autre remontée significative durant les prochains mois.



Pour les analystes comme pour l'opinion publique, le pays est entré dans une phase de ralentissement économique. L'équation est toute simple : le pays enregistre une chute de ses recettes pétrolières, une aggravation de son déficit budgétaire et de sa balance commerciale. En plus de ce constat, il y a les effets indirects de la crise, comme le recours massif aux réserves de changes et au fameux FRR pour rééquilibrer notre balance des paiements. Avec le désinvestissement, c'est le chômage qui va augmenter et se répercuter directement sur le pouvoir d'achat des ménages et atteindra, par conséquent, nos entreprises publiques et privées, notamment dans certains secteurs dont il est difficile de mesurer le degré de productivité ou ses taux de croissance. Il sera difficile de convaincre nos ménages de ne pas dépenser ou de ne pas épargner si l'ambiance générale est à la morosité et que le discours gouvernemental parle d'austérité.

Le président Bouteflika lui-même avait invité récemment les citoyens à changer de modèle de consommation et à éviter les comportements de gaspillage ou de déperdition des ressources. Pour de nombreux économistes, les vrais effets de la crise seront bien visibles durant cette année 2016. Cela a commencé par la loi de finances (LF) avec les augmentations des prix des carburants, des taxes sur la consommation énergétique domestique et industrielle. Ce sont les PME et les PMI qui vont ressentir ces effets, avant que les ménages ne subissent les effets sur leurs salaires, leurs pensions et leur pouvoir d'achat. Avec l'inflation, probablement suite au glissement de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères, le ralentissement économique sera réel, car l'Etat va éviter les investissements publics lourds et reportera de nombreux projets budgétivores. C'est sans doute cela qui va pousser le gouvernement à lancer le chantier de révision de la politique sociale, le ciblage des subventions et de soutien en faveur des populations démunies. D'où les risques politiques que brandissent certains observateurs, en évoquant les réformes structurelles et les dégâts qui vont suivre.

Et c'est justement sur ce plan que certains pensent que le gouvernement Sellal n'a pas suffisamment communiqué sur la crise et l'austérité et qu'il a montré des signes de faiblesses en voulant imposer quelques décisions, timides de surcroît, à travers le Parlement. C'est ce ratage communicationnel qui a créé les faux débats et les grandes polémiques sur la LF. C'est encore cette «absence» médiatique qui poussa certains ministres à balbutier parfois des énormités ou à faire le jeu de la cacophonie. C'est cette réalité qui a fait réagir Bouteflika en instruisant son exécutif de faire des efforts d'explication et de parler le langage de la vérité. C'est cette attitude qui poussa encore le patron du RND, Ahmed Ouyahia, à «malmener» le gouvernement Sellal.

Tout le monde, parmi les observateurs les plus avisés, s'accorde à dire aujourd'hui que la priorité n'est plus dans la recherche d'une entente «hypothétique» autour de la nouvelle Constitution, dont le destin politique est déjà scellé, mais plutôt dans la recherche d'une autre perspective : celle d'un consensus à construire autour des réformes économiques et sociales en temps de crise. Comment faire pour faire adhérer la population aux règles de la rigueur ? Comment la convaincre sur des mesures draconiennes ? Sur la baisse des transferts sociaux ou le changement de notre pacte social ? Comment faire pour répartir les sacrifices entre toutes les couches sociales ? Comment créer d'autres moteurs de croissance et obtenir le soutien de la population et des grands acteurs politiques et sociaux ?

Il semble que ce sont ces interrogations qui posent des défis à un cabinet dépassé par l'ampleur de la crise. Il n'y a qu'à voir l'effacement total des partis politiques partisans de la mouvance présidentielle dans les dernières manifestations de colère à Béjaïa, Tizi Ouzou ou Ras El Ma près de Batna. Où est le fameux Front de soutien au programme de Bouteflika que Saâdani a créé avec une trentaine de formations politiques ?

H. Rabah

IMPORTATIONS DES CÉRÉALES

Légère baisse de la facture et hausse des quantités en 2015

LA FACTURE d'importation des céréales (blés, maïs, orge) a baissé à 3,43 milliards de dollars (mds usd) en 2015 contre 3,54 mds usd en 2014, alors que les quantités importées ont augmenté à 13,67 millions de tonnes contre 12,29 millions de tonnes, selon les chiffres provisoires douaniers.

Ainsi, la facture a reculé de 3,14%, tandis que les quantités importées ont grimpé de 11,2%, précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis). La facture d'importation des blés (tendre et dur), qui a représenté près de 70% des importations des céréales en 2015, a augmenté en passant à 2,39 mds usd contre 2,37 mds usd (+1,04%), pour des quantités ayant atteint 8,5 millions de tonnes (mt) contre 7,41 mt (+14,67%)

Par catégorie de blés, c'est la facture d'importation de blé tendre qui a grimpé en s'établissant à 1,61 md usd contre 1,58 md usd (+1,6%), pour des quantités de 6,74 mt contre 5,43 mt (+ 23,96%).

Pour les importations de blé dur, la facture a reculé à 783,53 millions usd contre 784 millions usd (-0,06%) alors que le volume importé a baissé à 1,76 mt contre 1,97 mt (-10,87%). Concernant le maïs, les importations se sont chiffrées à 872,81 millions usd contre 977,13 millions usd (-10,68%), pour une quantité de 4,41 mt contre 4,1 mt (+7,54%).

Quant à l'orge, l'Algérie en a importé pour 164,58 millions usd contre 196,57 millions usd (-16,22%), avec une quantité de 750.025,54 tonnes contre 770.222,37 tonnes (-2,62%). La facture des céréales a baissé en 2015 en raison essentiellement du recul de leurs cours sur les marchés mondiaux depuis le début de l'année, et ce, à la faveur de stocks abondants et de perspectives de récoltes globalement bonnes et d'une moindre demande chinoise. D'ailleurs, il a été constaté que les prix à l'importation par l'Algérie pour le blé tendre ont reculé sur les 10 premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014, en passant à 245 dollars/tonne contre près de 300 dollars/t. Par contre, ceux du blé dur ont augmenté à 452 dollars/t contre 393 dollars/t.

Les prix à l'importation du maïs ont, de leur côté, reculé à 200 dollars/t contre 244 dollars/t sur la même période.

Les perspectives de récoltes mondiales des céréales pour 2015 établies par la FAO se sont chiffrées à 2,54 milliards de tonnes, soit 13,8 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2014.

S. N.

ALI BEY NASRI, PRÉSIDENT DE L'ANEXAL

Plaidoyer pour une stratégie visant à organier le marché de l'exportation

LE PRÉSIDENT de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri, plaide pour la mise en place d'une stratégie durable afin d'organiser le marché de l'exportation. «L'Algérie doit avoir une vision stratégique pour organiser le marché de l'exportation. Elle doit mobiliser tous les acteurs de ce secteur pour utiliser toutes les capacités en vue de voir à la hausse le taux de l'exportation en 2016», a déclaré M. Ali Bey Nasri. Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, le président de l'association en question a évoqué plusieurs problèmes auxquels sont confrontés les exportateurs algériens et qui concernent les secteurs du transport, du commerce et des finances. Il a affirmé qu'une cellule de crise a été installée récemment au ministère du commerce, ayant pour mission de débloquer les contraintes entravant l'activité des exportateurs. L'invité de la radio nationale a fait savoir que plusieurs réunions hebdomadaires sont programmées pour étudier les problèmes auxquels font face les exportateurs algériens. Il a rappelé, à ce propos, que le ministre du Commerce s'est réuni mardi passé avec cinq exportateurs membres de l'Association nationale des exportateurs algériens. Concernant la question de la caisse relative à soutien à la promotion de l'exportation, Ali Bey a indiqué que le ministre s'est engagé à étudier ce dossier pendant un mois, sachant que cette affaire l'intervention d'un contrôle financier ; ce qui est impossible. Par ailleurs, la même source a soulevé le problème lié aux lois de change algériennes, lesquelles ne permettent pas une ouverture facilitée de bureaux de communication à l'étranger, en soulignant qu'il a fait appel au ministère du Commerce et à la Banque d'Algérie pour travailler à encourager et à faciliter les investissements dans ce domaine en vue de stimuler les exportations à l'étranger. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens a souligné que la valeur ajoutée de l'Algérie dans les exportations mondiales est très faible et qu'elle ne dépasse pas 30%. Il considère que cela est dû à un manque de bonne volonté de la part des entreprises algériennes exportatrices, qui hésitent à d'aller vers l'exportation et à investir plus de marchés étrangers. Ali Bey Nasri a justifié ce manque de bonne volonté par le fait que ces entreprises sont victimes de plusieurs pressions, allant dont le paiement d'amendes et parfois même l'emprisonnement, il a tenu à souligner la nécessité d'assurer une protection aux exportateurs. Par ailleurs, et concernant le domaine agricole, l'interlocuteur a déploré l'inexistence, en Algérie, d'une base d'exportation de produits agricoles. Une base qui dépend, selon lui, de la quantité et de la qualité des produits ainsi que du réseau de distribution. «Il faut savoir que l'Algérie peut actuellement obtenir 200 à 300 millions de dollars de la Russie durant ce premier semestre, et ce à l'issue d'un accord qui sert à créer une plate-forme de rencontre», a-t-il indiqué. En ce qui concerne la baisse des exportations algériennes, Ali Bey Nasri a souligné que les exportations hors hydrocarbures ont reculé en 2015 par rapport à 2014. Un chiffre d'exportation de 2 milliards 500 millions de dollars a été réalisé contre seulement 2 milliards de dollars en 2015. S'agissant du commerce extérieur, l'expert a fait savoir qu'il a été enregistré une baisse dans la balance commerciale de 13 milliards de dollars et un recul dans la balance des services estimé à 8 milliards de dollars, ainsi qu'une baisse dans les exportations qui a atteint 24 milliards de dollars, où il a été exporté pour 62 milliards de dollars en 2014 contre 38 milliards de dollars en 2015. Le président de l'ANEXAL a affirmé, dans ce contexte, qu'en comparais on avec 2011, «nous pouvons dire que nous avons perdu environ 41 milliards de dollars sur quatre ans en raison de la dépendance aux prix du pétrole», a-t-il affirmé.

Lynda Louifi

CRMA DE MÉDÉA

Mise en vente des actions au profit des adhérents, sociétaires, agriculteurs, EAI et EAC

L'ANNONCE de la vente des actions par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Médéa a été faite la semaine écoulée et a été rendue publique via l'affichage et le déploiement d'une banderole fixée sur le mur frontal de son siège situé le long du boulevard de l'ALN. Selon l'avis rendu public, il est fait état de la vente d'actions pour un montant de 2 000 DA l'unité au profit de ses adhérents, sociétaires, des agriculteurs et en direction des exploitations agricoles individuelles et collectives de la wilaya. Dans son communiqué, la CRMA invite les acquéreurs potentiels à se rapprocher de ses représentations et de ses bureaux locaux disséminés à travers les principales daïra de la wilaya où, est-il indiqué, ils peuvent s'enquérir des avantages offerts en la matière. L'opération intervient dans une conjoncture particulière dans la vie de la caisse qui prépare le renouvellement des organes d'administration des caisses régionales et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) dont le mandat est arrivé à échéance, est-il rappelé. L'occasion, selon la circulaire du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche fixant les conditions et les modalités de renouvellement des organes d'administration des caisses précise pour que le renouvellement permette d'élargir « la base des sociétaires et une ouverture plus grande de la mutualité agricole à l'ensemble des acteurs économiques et plus particulièrement du monde agricole et rural, de l'industrie agro-alimentaire et de la pêche». **N. B.**

LA RN 75 BLOQUÉE À MERDJ OUMANE/ AMIZOUR

Des habitants réclament l'aménagement de leur lotissement

POUR EXPRIMER leur ras-le bol face au délabrement de la route et des accès à leur lotissement, des habitants de Merdj Ouamane, dans la commune d'Amizour, ont obstrué avant-hier la RN 75 reliant Amizour à Béjaïa. Cette action a contraint les usagers à faire le détour par El-Kseur, via la RN 26 pour rallier la ville de Béjaïa et d'autres communes de l'est de la wilaya. Le trafic routier était totalement paralysé pendant toute la journée et les protestataires ne voulaient pas lâcher tant que des garanties pour la prise en charge de leurs doléances n'ont pas été données par qui de droit. Ils réclamaient la présence des autorités de wilaya pour leur faire part de leurs revendications qui ont été, selon eux, ignorées depuis des années. Elles consistent en l'aménagement de la voie débouchant au village depuis la RN 75 sur environ 2km et l'aménagement des VRD du lotissement qui attend depuis plus de 20 ans. «Une étude a été même réalisée et le projet coûtera plus de 18 milliards de centimes et cette somme est au-dessus de moyen de l'APC», nous confesse un adjoint au maire hier. Cela coûtera au total 18 milliards de centimes.
L'APC avait choisi d'aménager, en priorité, l'accès débouchant sur l'APC et cette décision a ravivé la colère des manifestants qui étaient ulcérés hier au point de descendre, sans préavis, dans la rue. Le maire a refusé de discuter dans la rue et rappelle avoir affiché une note à ce sujet, estimant qu'il «ne peut travailler sous la pression et dans l'anarchie et qu'il faut respecter la loi». Il a invité les mécontents au dialogue et affirmé que «les portes de la mairie sont toujours ouvertes à tout le monde
N. B.

PLAGIAT, COMMUNIQUÉS, GRÈVES ET EXAMENS REPORTÉS

Malaise à l'Université Abbas-Aghrour de Khenchela

Que se passe-t-il au juste au campus de Khenchela ? Au moment où la quasi-totalité des centres universitaires enchaînent la deuxième semaine des premières séries d'examen, les étudiants de l'université Abbas-Aghrour de la ville des Aurès semblent laissés rade aussi bien par leurs enseignants que par la direction du campus.



Après le mouvement de protestation des étudiants entamé au début du mois en cours et qui a été « entaché » de dépassements dont auraient fait les frais certains enseignants et aussi faute de réaction claire de la direction de l'université, c'est au tour des enseignants de monter au créneau.
L'activité de plusieurs départements a été gelée pendant trois jours et les étudiants sont privés d'examens en raison du débrayage auquel a appelé le Cnes. Plus de 50% des encadreurs, à en croire un chiffre avancé par un des membres du bureau de la représentation syndicale, auraient suivi le mot d'ordre lancé mercredi par le bureau local du Conseil.
Dans un communiqué portant le sceau du Cnes local, les enseignants dénoncent les agissements du recteur qualifiés de contraires à l'intérêt de l'université. Parmi les griefs contre le premier responsable du campus, des prises de décision jugées illégales, son ingérence dans les prérogatives d'autrui faisant fi des règlements et de la législation en vigueur, ou encore sa mauvaise gestion de certains dossiers dans lesquels les relations personnelles ont influé sur ses prises de décision, lit-on dans le communiqué. Le signataire de celui-ci accuse, par ailleurs, le recteur de complaisance dans le traitement du dossier des étudiants accusés d'avoir manqué de respect et même insulté ouvertement certains enseignants, lesquels auraient exigé que les auteurs soient traduits en conseil de discipline.
Une «détermination» qui n'a, par ailleurs, pas laissé indifférente une des représentations estudiantines. Le bureau local de l'Union nationale des étudiants algériens a dans un communiqué, largement diffusé, accusé le rédacteur de la plate-forme revendicative du Cnes de chercher « via des pratiques agressives à gêner les voies du dialogue entre les étudiants et la direction de l'université ».

Des enseignants «persona non grata»

Cela au moment où des enseignants issus des autres régions, notamment des villes de l'Est, lancent un appel à la raison. Des étudiants originaires de la ville des Aurès «bien encadrés», s'alarment ces enseignants, ont enclenché via les réseaux sociaux une véritable chasse aux sorcières. Sans aucune réserve, des messages à connotation régionaliste sont postés depuis quelque temps sur le serveur web.
Rappelons que l'université Abbas-Agrour a été éclaboussée au début de l'année écoulée par un scandale de plagiat, un énième à toucher une université algérienne. La doyenne de la faculté des Sciences humaines, deux enseignants et un stagiaire reconnus coupables des faits et sanctionné après épuisement de toutes les voies de recours par le conseil de discipline ont été sévèrement « punis ». Les quatre enseignants auteurs de la triche avaient été reconnus coupables d'avoir plagié des travaux de thèses de doctorants et autres chercheurs arabes du Moyen et du Proche Orient. Des reproductions publiées presque textuellement sur les pages d'une publication universitaire ont été signées des noms des fauteurs. Ce périodique édité par la faculté des Sciences humaines dont l'honorifique titre de responsable de la publication n'a pas été sans mettre dans la gêne le recteur de l'université, était chapeauté par un comité de rédaction dont la direction était assurée par la doyenne.
Ce scandale avait laissé planer l'éventualité d'un changement à la tête de la direction de l'enceinte administrative du centre universitaire. Une perspective qui avait alors été mal perçue par les enseignants notamment ceux affiliés au Cnes, lesquels avaient appelé au calme et à l'apaisement, allant jusqu'à soutenir la thèse d'accords entre toutes les composantes de l'université qui constitue l'un des centres le plus importants de la région des Aurès, faisant de l'intérêt du centre universitaire la principale mission auquel devaient s'atteler enseignants, étudiants et administrateurs.
Une accalmie qui n'aura finalement duré que quelques mois puisque sur la base de pratiques de la direction, qualifiées d'inadmissibles, ce même conseil semble aller dans le sens d'un recadrage de ses objectifs. La montée au créneau cette semaine de la représentation syndicale confirme en tout cas ce revirement. Certes, les révélations faites sur le plagiat avaient suscité une réaction vive de la tutelle laquelle avait, rappelons-le, dépêché une commission pour faire la lumière sur le délit, puis sanctionné les auteurs. Seulement, à en croire des enseignants, la stratégie adoptée par la direction de l'université était alors de reprendre les mêmes pour un autre recommencement. Et, du coup, des enseignants soupçonnés d'avoir été à l'origine des révélations sur le plagiat se sont retrouvés dans le collimateur de ceux qui auraient peut-être une autre vision des règles devant régir le milieu universitaire, et qui s'aventurent aussi à user de pratiques tribales en ce lieu en principe sacré.
Aux dernières nouvelles, le premier responsable de l'université aurait affiché sa disponibilité à discuter avec les enseignants grévistes. Une réunion à laquelle ont été conviés les représentants du Cnes devait se tenir dans l'après-midi d'hier.

Amine B.

NOUVEAU PÔLE UNIVERSITAIRE À OUZERA (MÉDÉA)

La colère du wali

PARMI les projets ayant un caractère stratégique pour le développement de la wilaya, la réalisation d'un second pôle universitaire dans la commune proche d'Ouzera occupe indubitablement une place de première importance. Et pour cause ! L'absence d'acquisition de nouvelles réalisations depuis plus de 5 années, hormis quelques structures pédagogiques récentes, a induit des situations de surcharge des classes qui ont énormément déteint sur le déroulement et la qualité des enseignements.
Les mesures palliatives consistant en l'allongement des horaires de cours et en la surcharge des conditions d'occupation des chambres d'hébergement n'ont pas arrangé les choses, induisant même des baisses de rendement chez les étudiants qui ne trouvent même plus le temps suffisant à consacrer à la révision de leurs cours ou à mener des recherches. Confié à la société turque SKN, le projet de réalisation du nouveau pôle, d'une capacité de 6 000 places pédagogiques et de 4 000 lits, accuse beaucoup de retard pour ne pas susciter le courroux du wali, Mostafa Layadi qui, lors de sa visite du chantier mardi dernier, n'a pas manqué de réitérer sa mise en garde aux responsables de la société sur le nécessaire respect des délais contractuels.
Le secteur de l'enseignement supérieur étant le plus affecté par les retards de livraison, le manque de disponibilité de nouvelles infrastructures a obligé les gestionnaires de recourir à l'affectation d'un lycée à l'université, en dépit des problèmes de surcharge que connaissent certains établissements éducatifs. Ainsi, il a été fait appel à la solidarité intersectorielle afin de régler le problème de la rentrée écoulée pour faire face aux importants flux de nouveaux étudiants, dont le nombre a atteint près de 6 000 nouveaux inscrits.
Au cours de sa visite, la deuxième en l'espace de 2 mois, le premier responsable de la wilaya a demandé à ses interlocuteurs de procéder au renforcement du chantier pour impulser un rythme accéléré aux travaux, instruisant, par la même occasion, les bureaux d'études chargés du suivi d'assumer pleinement leur mission. Il faut peut-être rappeler que la firme turque avait donné son engagement de livrer une partie du projet à la rentrée passée, chose qui n'a pas été respectée. **Nabil B.**

AFFAIRE SONATRACH 1

Selon Me Berghuel Khaled : «Les rapports du DRS n'ont jamais été adressés aux autorités suprêmes de l'Etat !»

Les interventions des avocats de la défense constitués dans l'affaire Sonatrach 1 se sont poursuivies, hier, au terme du 25e jour du procès des ex-cadres et ex-fonctionnaires impliqués dans une affaire liée à la malversation.



Pas moins de six avocats se sont succédé aux plaidoiries dont maitres Chaib Sadek en faveur de Nouria Meliani, Mokrane Ait Larbi au profit de l'ex-premier responsable du CPA en l'occurrence Maghaoui El Hachemi et de son fils Maghaoui El Yazid alors actionnaire dans le Holding et Khaled Berghuel pour les deux mis en cause.

La plaidoirie du dernier avocat restera sans doute gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'ont suivi du début à la fin et à leur tête le président du tribunal criminel d'Alger à savoir Rekkad Mohamed, ses deux conseillers Nadia Bouhamidi et Hakim Mansouri, les deux membres du jury Mohamed Maalem et Zoubir Kaddouri mais aussi dans la mémoire de tous les journalistes qui assuraient la couverture médiatique du procès qui ne cesse de perdre de son ampleur de jour en jour.

En effet, Me Berghuel Khaled s'est longuement étalé sur les bavures policières et les pressions judiciaires exercées sur ses clients notamment sur l'ancien PDG du CPA Maghaoui El Hachemi en affirmant au président en charge du dossier que : «Vous savez monsieur le président que mon client qui a sacrifié tout son temps pour l'administration algérienne en qualité de cadre supérieur a été malmené et maltraité par les enquêteurs comme un véritable malfaiteur !»

Le même avocat a indiqué que : «Les rapports du DRS n'ont jamais été adressés aux autorités suprêmes de l'Etat». Il a par ailleurs souligné que : «Ni le procureur de la République, ni le procureur général, ni les juges de la chambre d'accusation n'ont osé porter des changements dans les accusations et inculpations retenues par la police judiciaire du département des renseignements et de la sécurité».

Me Berghuel a en outre déclaré que : «Pas moins de 40 avocats se sont présentés devant les instances judiciaires concernant la requalification des chefs d'inculpation retenus à l'encontre de leur client au cours de l'enquête préliminaire à l'instar du juge d'instruction et de la chambre d'accusation de la cour d'Alger mais malheureusement rien n'a changé dans cette affaire !».

Me Berghuel ira loin dans ses dires en déclarant en pleine audience qu'il y a «des ministres qui n'ont jamais été inquiétés dans le scandale financier qui a secoué le géant pétrolier national à savoir la Sonatrach sans toutefois citer des noms».

Dans le même contexte, l'avocat en question a affirmé que : «Les cadres incriminés avaient entièrement raison lorsqu'ils vous en disent monsieur le président qu'ils n'ont fait qu'appliquer les directives émanant du ministre de l'Energie et des Mines !»

Il a clamé haut et fort à l'attention du président Rekkad qui garde toujours son sang-froid : «Le ministre insistait sur l'application de la directive R15 qui est considérée comme une force juridique pour la Sonatrach pour faire passer ces projets !».

L'avocat des Maghlaoui n'a pas caché son mécontentement quant à la décision qu'a rendue la cour suprême quant au maintien de toutes les accusations retenues par le DRS : «Les juges de la plus haute institution judiciaire au pays ont rejeté tous les pourvois en cassation introduits par les avocats de la défense dans lesquels ils ont sollicité la requalification des faits reprochés à leurs clients».

Il a soutenu que : «Le dossier des mis en cause devait être traité avant son transfert vers le tribunal criminel par l'inspection des finances et par la cour des comptes».

Il par ailleurs affirmé que les avoirs de Maghaoui El Hachemi et son fils El Yazid étaient «légaux» et ne méritaient nullement un tel sort et il a insisté sur l'acquittement de ses clients des chefs d'inculpation retenus contre eux.

Les deux accusés Maghaoui Yazid Lyes (sous-directeur du transport de Contel Algeria) et son père Maghaoui El Hachemi (ex-PDG du CPA) jetaient des regards évasifs sur leurs parents et proches.

Pour rappel, les deux accusés sont poursuivis, selon l'arrêt de renvoi, pour «association de malfaiteurs, passation de marchés en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans l'objectif d'accorder des avantages injustifiés au profit d'autrui, corruption dans le domaine des marchés publics, blanchiment d'argent, abus de pouvoir et dilapidation de deniers publics».

Les avocats Zeguir Mourad, Khaled Berguel et Mokrane Aït Larbi, ont demandé la «levée du gel» sur les avoirs des accusés en Algérie et en France arguant que les transferts financiers émis par Contel Algeria ou le groupe allemand Contel Fun werc découlent de profits annuels ou des contrats de consulting passés.

Pour la défense «les prévenus ne peuvent être poursuivis pour blanchiment d'argent». Pour ce qui est de la passation de marchés en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en vue d'accorder des avantages injustifiés au profit d'autrui et corruption dans la passation de marchés publics, Me Zeghir Mourad ancien magistrat a soutenu que ses clients n'étaient pas des employés de Sonatrach et qu'ils n'avaient jamais rencontré le PDG du groupe, Mohamed Meziane ni ses fils.

Indiquant que les contrats liés au marché du système de surveillance ont été conclus avant que les deux accusés ne signent les contrats de consulting avec le groupe allemand Fun werc, il a souligné qu'ils n'ont rien à voir avec le marché du système de surveillance, réfutant l'accusation d'«abus de pouvoir».

Redouane Hannachi

POSSESSION D'UNE ARME IMPLIQUÉE DANS DES VOLS DE VOITURES

Deux individus arrêtés à Biskra

DEUX INDIVIDUS arrêtés par les services de la gendarmerie de Biskra pour possession d'une arme de chasse se sont avérés, après enquête, impliqués dans des vols à main armé de voitures perpétrés sur le territoire de la wilaya de Batna, apprend-on lundi auprès du commandement du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya Biskra. L'enquête menée par les gendarmes de Biskra a montré que les deux prévenus s'étaient accaparés de trois voitures en utilisant une arme à feu pour menacer leurs victimes dans les villes de N'gaous, Ouled Fadhel et Batna, indique la même source. Les prévenus demandaient à leur victime de les emmener vers une destination moyennant une somme d'argent. Une fois hors vue, dans un endroit isolé, ils menaçaient leur victime avec une arme à feu l'obligeant de stationner pour s'emparer de son véhicule et disparaître, explique la même source. Les mis en cause âgés de 18 et 20 ans ont été arrêtés vendredi dans la localité d'El Hadjeb en possession d'un fusil à pompe et des munitions, précise-t-on. **L. B.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Onze morts et 14 blessés durant les dernières 24 heures

ONZE PERSONNES ont été tuées et quatorze autres blessées dans huit accidents de la route, survenus durant les dernières 24 heures à l'échelle nationale, a indiqué hier la direction générale de la Protection civile. Le bilan le "plus lourd" a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh où quatre personnes ont été tuées et trois autres blessées dans le renversement d'un véhicule utilitaire sur la route nationale n°06, à 100 km environ du chef-lieu de la daïra de Labidh Sidi Cheikh, a précisé la même source dans un communiqué. Les services de la Protection civile sont, en outre, intervenus à Batna pour évacuer vers la morgue de l'hôpital de Marouana, deux personnes découvertes décédées asphyxiées au monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffage de leur habitation, dans la commune de Oued El Ma. Notons, par ailleurs, que trois personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu, avant-hier, sur la route nationale (RN) n° 8 (M'sila-Bouira) au lieu-dit Kharmam, dans la commune de Benzouh (M'sila), a indiqué la Protection civile dans un communiqué. La même source a indiqué que les trois victimes ont succombé à leurs blessures à la suite du renversement de la voiture de tourisme à bord de laquelle ils circulaient. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances précises de ce tragique accident. **R. N.**

DANS L'AFFAIRE QUI L'OPPOSE À SAIPEM

La justice italienne déboute Sonatrach

LA JUSTICE italienne a refusé la demande formulée par le groupe pétrolier algérien Sonatrach de se constituer partie civile dans l'affaire de corruption dite Sonatrach 2, un scandale de corruption qui met en cause l'italienne Saipem. C'est ce qu'a rapporté, hier, l'agence Reuters citant le tribunal de Milan. Le tribunal milanais a motivé son refus par le fait que la demande de Sonatrach n'a pas été présentée à temps, le groupe pétrolier algérien n'ayant pas fourni les documents pouvant lui permettre de se constituer partie civile dans cette affaire. Une association algérienne a également demandé à se constituer partie civile dans la même affaire et a été à son tour déboutée. Pour rappel, Saipem est accusée d'avoir versé 198 millions d'euros à des intermédiaires pour l'acquisition de contrats d'un montant avoisinant huit milliards d'euros en Algérie. Parmi les intermédiaires figure notamment l'Algérien Farid Bedjaoui. Le procès de l'affaire Saipem- Sonatrach de corruption internationale et de fausses déclarations fiscales a commencé le 2 décembre 2015. Cité par des sources médiatiques, Chakib Khelil, ancien ministre algérien de l'Energie, n'est pas concerné par l'affaire alors que Paolo Scaroni, ancien PDG d'ENI, a bénéficié pour sa part d'un non-lieu. ENI, société-mère de la filiale Saipem, a également bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire. Le procès ne concerne plus que six personnes dont trois Algériens. Il s'agit de Farid Nourredine Bedjaoui et Omar Harbour, soupçonnés d'avoir versé des pots-de-vin pour permettre à Saipem d'obtenir ses marchés algériens, et de Samir Oureid, un intermédiaire de Farid Bedjaoui. Côté italien, les poursuites concernent Pietro Varoni, ex-directeur des opérations de Saipem, Alessandro Bernini, ancien directeur financier de Saipem et Pietro Tali, ancien président et administrateur délégué de Saipem. L'ancien président de Saipem Algérie, Tullio Orsi, seul accusé en détention, a négocié sa peine avec le parquet : 34 mois de prison et confiscation de 1,3 million de francs suisses. Tullio Orsi avait mis en cause l'ancien patron d'ENI, Paolo Scaroni.

K. M.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE SÉTIF

N° d'Identification Fiscale 19015070091/D5070091

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :01 /2016

La Conservation des Forêts de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pour la **réalisation des travaux de traitement phytosanitaire** en forets sur une superficie de 4.200 ha **répartie sur 20 lots comme suit :**

N.B/ - La soumission peut porter sur un ou plusieurs lots .
Les lots 09 et 19 sont réservés pour les micro-entreprises ANSEJ et CNAC

Les intéressés par le présent avis, **disposant d'un registre** de commerce avec code d'activités approprié, peuvent retirer **gratuitement le cahier des charges** auprès de la conservation des forêts de la wilaya de **Sétif** (Service de la protection de la faune et de la flore) sise à la **cité Ain Tebinet . Sétif.**

Les offres doivent être **accompagnées des pièces administratives**, fiscales et parafiscales suivantes (détaillées en cahier des charges):

A- Le dossier de candidature:

1/ Déclaration de candidature;
2/ Déclaration de probité ;
3/ Statut de l'entreprise ;
4/ Documents relatifs à la délégation ;
5/ Moyens matériels justifiés par huissier de justice- Année 2015, 2016
6/Moyens humains justifiés par des diplômes et déclaration CNAS
7/Relevés professionnels justifiés par des certificats de bonne exécution délivrés par les conservations des forêts .
8/Pour les micro-entreprises attestation délivrées par la banque justifiant la situation financière + attestation de création dans le cadre de l'ANSEJ ou CNAC.

B- L'offre technique:

1/ Déclaration à souscrire ;
2/ Le cahier des charges.

C- L'offre financière:

1/ Lettre de soumission.
2/ Bordereau des prix unitaires.
3/ Détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, **l'offre technique et l'offre financière** doivent être mises dans des enveloppes **séparées**, la **première portant la mention** "dossier de candidature" la seconde portant la **mention "offre technique"** et la troisième portant la mention "offre financière", **les trois enveloppes doivent être** mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres n°01 /2016 pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forets
Lot(s) n°:

- La durée de préparation des offres est **fixée à huit (08) jours** à partir de la première parution du présent avis aux quotidiens **nationaux** ou **le Bulletin** Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.
- Le dépôt des offres aura lieu **le dernier jour** de la durée de préparation des offres de 8h30 à 14 h 00, au siège **de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif** (Service de la protection **de la faune et de la flore**); **si ce jour** coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, **la durée de préparation des offres** prorogerait jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à assister **à l'opération d'ouverture** des plis qui se déroulera le jour de dépôt des offres à 14 h 00, au siège de conservation des forêts dans une séance publique.
- Les soumissionnaires resteront **engagés par leurs offres pendant** trois (03) mois plus (+) la durée de préparation des offres, **à compter de la date d'ouverture** des plis.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403 291**

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DE LA PECHE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

INPV sis au 12, Avenue des Frères Ouadek,
Hacen Badi, El-Harrach – Alger

Première Mise En Demeure

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Vu l'arrêté ministériel du 28 mars 2011, fixant les modalités de la mise en demeure.
- En application de l'article n°31 du marché **N° 01/INPV/2015**, passé entre l'Institut National de la Protection des Végétaux **(INPV)** et l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur**, portant sur **l'achèvement des travaux en TCE d'un laboratoire de diagnostics et d'expertises phytosanitaires à Tlemcen.**
- Vu l'ordre de service initial notifié à l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur** le **30.07.2015.**
- Vu le délai de réalisation du projet fixé à **6** mois, dont la réception provisoire est prévue le 22 février 2016.
- Vu le retard enregistré dans l'avancement des travaux, estimé par le B.E.T chargé du suivi à **60 %.**
- Vu le non respect par l'entreprise les recommandations formulées par le maître de l'ouvrage et le bureau d'étude.

L'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur**, dont le siège social est sis à la **Cité Ben Talha n°5 Barakl, Alger :**

EST MISE EN DEMEURE DE :

- Renforcer le chantier en moyens humains.
- Activer le rythme des travaux.
- Respecter les recommandations du B.E.T.
- Veiller à la qualité des travaux.
- Veiller au respect du délai de réalisation.

Et ce dans un délai de **huit (08) jours**, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Si après l'expiration du délai de la présente mise en demeure, aucune action n'est entreprise par l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur** indiquant une reprise en main réelle du projet, des mesures coercitives seront prises par le maître de l'ouvrage, conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403289**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WIALYA DE TAMANRASSET

MISE EN DEMEURE 02

OPERATION N°/ NF5.742.1.262.111.11.06.
LIBELLÉ DE L'OPÉRATION : Etude,réalisation et équipement de 05 piscines de proximité couvertes (Tamanrasset,Tinzaoutine, F.Ezzaouia,In Guezzam et In Amguel)
PROJET : Réalisation d'un piscine de proximité couvertes a F.Ezzaouia (lot unique).
ATTRIBUÉ SARL SYMERGIE SERVICES .HAMITO AHMED.
ADRESSE : Tamanrasset
ODS : N°95 /2013 le 10/11/2013.....
MARCHE : n 05/2013.....LE ...07/07/2013

VU décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 notamment l'article 112 portant réglementation des marchés publics ,
Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de tamanrasset

- Vu le retard enregistré et le non réspect du planing de réalisation
- Vu l' absence de Entreprise au niveaux du chantier .

Met en demeure l'entreprise a fin de remedier aux défauts sus-cites dans un delai ne dépassant pas 72 h a compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux
Faute de quoi des mesures réglementaires en vigueur seront appliquées notamment la résiliation unilateral a tors de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403 310**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° :04 /2016

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Laghouat lance un avis D'Appel d'Offre Nationale restreint pour la Réalisation de Projet ci- après :

-Réalisation des réseaux d'assainissement à travers les quartiers endommagés par les eaux de crues de la commune de Laghouat

Les entreprises spécialisées en (hydraulique) comme activité principale classées a la catégorie 03) Intéressées par l'avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés siège de l'hôtel de ville de la commune de Laghouat contre la somme de 1000.00 DA

Le dossier de soumission doivent parvenir à Mr Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Laghouat sous double enveloppes cachetées portant la montions " **A NE PAS OUVRIR** " et doit contenir les pièces énumérées ci – dessous

-L'OFFRE TÉCHNIQUE :

01-Déclaration à souscrire
02- Extrait de rôles
03-Certificat de CNAS
04-Certificat de CASNOS
05-Certificat de CACOBATH
06-Copie du registre de commerce
07- Qualification activité principale classées a la catégorie (03) (hydraulique) activité principal
08-Extrait du casier judiciaire
09-Références professionnelles
10- pièces justificatives des moyens matériels (carte grise + assurances des véhiculés et pv de constat Notarié pour les autres moyens)
11- Certificat des comptes socjaux pour les sociétés de type juridique personne morale
12-Planning prévisionnel d'exécution des travaux
13 Déclaration annuelle des moyens humains DAS année 2014
14- copie de la carte d'immatriculation fiscale NIS
15 –liste du matériel
16-Déclaration d'intégrité
17- Quittance de paiement du cahier des charges

02-L'OFFRE FINANCIERE :

01-Letire d'engagement cahier des prescriptions administrative et technique
02-cahier des charges
03-Bordereau des prix unitaires
04-Devis quantitatif et estimatif

Ces deux plis doivent être contenus dans une même enveloppe cachetée anonyme portant la mention " soumission à ne pas ouvrir " le destinataire, l'identification de l'intitulé du projet et le numéro d'avis d'appel d'offre.

La date limite du dépôt des offres est fixée à ***15 jours*** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires sont invites pour assister à la séance d'ouverture des plis des offres technique et finance
Les derniers jours ouvrables de la date limite de dépôt des offres à 14h30

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 111 jours à compter du dernier jour de la réception des offres.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403443**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 02 /2016

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Laghouat lance un avis D'Appel d'Offre Nationale restreint pour la Réalisation de Projet ci- après :

Rénovation De La Conduite De Raccordement Entre La Station De Relevage Des Eaux Usées DAYA Et La STEP

Les entreprises spécialisées en (hydraulique) comme activité principale classées a la catégorie (05) Intéressées par l'avis D'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés siège de L'hôtel de ville de la commune de Laghouat contre la somme De 1000.00 DA

Le dossier de soumission doivent parvenir à Mr Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Laghouat sous double enveloppes cachetées portant la montions " **A NE PAS OUVRIR** " et doit contenir les pièces énumérées ci – dessous

-L'OFFRE TÉCHNIQUE :

01-Déclaration à souscrire
02- Extrait de rôles
03-Certificat de CNAS
04-Certificat de CASNOS
05-Certificat de CACOBATH
06-Copie du registre de commerce
07- Qualification activité principale classées a la catégorie (05) (hydraulique) activité principal
08-Extrait du casier judiciaire
09-Références professionnelles
10- pièces justificatives des moyens matériels (carte grise + assurances des véhiculés et pv de constat Notarié pour les autres moyens)
11- Certificat des comptes socjaux pour les sociétés de type juridique personne morale
12-Planning prévisionnel d'exécution des travaux
13 Déclaration annuelle des moyens humains DAS année 2014
14- copie de la carte d'immatriculation fiscale NIS
15 –liste du matériel
16-Déclaration d'intégrité
17- Quittance de paiement du cahier des charges

02-L'OFFRE FINANCIERE :

01-Lettre d'engagement cahier des prescriptions administrative et technique
02-cahier des charges
03-Bordereau des prix unitaires
04-Devis quantitatif et estimatif

Ces deux plis doivent être contenus dans une même enveloppe cachetée anonyme portant la mention " soumission à ne pas ouvrir " le destinataire, l'identification de l'intitulé du projet et le numéro d'avis d'appel d'offre.

La date limite du dépôt des offres est fixée à **15 *jours*** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires sont invites pour assister à la séance d'ouverture des plis des offres technique et finance
Les derniers jours ouvrables de la date limite de dépôt des offres à 14h30

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 111 jours à compter du dernier jour de la réception des offres.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403437**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°: 01/2016

DIRECTION DU DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

Intitulé de l'Opération: suivi , réalisation et aménagement du chauffage pour 06 lycée a travers la wilaya .
N° Opération : NK.5.622.8.262.103.14.01

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant la réhabilitation du chauffage central pour 06 lycée a travers la wilaya selon les lots réparties comme suit :

Désignation du lot	Qualification demandée
LOT N°01: réhabilitation du chauffage central au lycée Joudi BELKACEM à Laghouat.	qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principal ou secondaire (spécialité chauffage central
LOT N°02: réhabilitation du chauffage central au lycée Omar Idriss à Ksar El-Hirane	
LOT N°03: réhabilitation du chauffage central au lycée Baki Abd El-karim à Tadjrouna	
LOT N°04: réhabilitation du chauffage central au lycée El-Tidjani Ben Omar à Ain Madhi	
LOT N°05: réhabilitation du chauffage central au lycée Ghazaoui Belkacem à Aflou	
LOT N°06: réhabilitation du chauffage central au lycée Mohamed Boudiaf à Aflou	

Les entreprises de réalisation intéressées et qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saci boulafaa-Laghouat) a **Laghouat.**

L'offre est à présenter sous enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «soumission à ne pas ouvrir»

« réhabilitation du chauffage centrale pour le lot N°..... au lycée a» " et l'adresse du maitre de l'ouvrage

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées:

Enveloppe de l'Offre technique: qui porte la mention **-offre technique-** et doit comporter les pièces suivantes:

Copies de :Registre de commerce, qualification, pièce fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) année 2015, casier judiciaire , extrait de rôles apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, statut de l'entreprise , listes des moyens matérielles, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro de d'identification fiscal (NIÇ et NIS) , déclaration annuelle de DAS 2014 ; attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les bilans financières des trois années (2012-2013-2014) , cahier des charges signé et paraphé.

NB: tout document fourniers doivent être en deux exemplaires.

Enveloppe de l'Offre financière : qui porte la mention **-offre financière -** et doit comporter les pièces suivantes: (lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).

Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saci boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13h30).

L'ouverture publique des plis technique et financière s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h , ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par son offre, pendant une période (delais de préparation des offres 15 jours + 03 mois), cette période est mise en vigueur à compter du dernier jour de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403 471**

SINTRA

شركة تسيير مساهمات الدولة لأشغال عمومية "سنترا"

Société de Gestion des Participations de l'Etat Travaux Publics - SINTRA Spa

SPA au capital social de 100.000.000 DA

الشركة الجزائرية للأشغال الطرق

Société Algérienne des Travaux Routiers

ALTRO

SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000.000 DA
Zone d'activité Route de Hamadi KROUMA – BP 189 – SKIKDA
R.C N° 98B0142069 – NIF N° 099821014206990
Tél.: 038. 92.27.37 – FAX : 038.92.27 47 - Site Web : www.altro-dz.com - E-mail : altrodgskikda@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°42/DER/2015

La Société EPE-ALTRO lance un avis d'appel d'offres national Restreint pour la sous-traitance des travaux relatifs au projet de: Réalisation des travaux du réseau multitubulaire des tronçons de l'autoroute Est-Ouest d'un linéaire de 243 km entre Bordj Bou Arréridj, Zennouna, Eladjiba,Khemis Elkhechna, Hoceinia, Khemis Miliana, Oued fodda.
Section ALTRO : wilaya de Bordj Bou Arréridj sur 17. 526 km
Les travaux consistent en :

- **-LOT N01 :**
- **-exécution de la tranchée et la pose des tubes en PEHD, PVC et TPC y Compris le remblaiement de la tranchée**
- **-LOT N02 :**
- **-fabrication,transport et pose des chamnbres de tirage**

Les entreprises du BTPH classées à la **catégorie 3 et plus** et intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat du bureau de marché au niveau de la DG d'ALTRO, siège social, sis à l'adresse ci-dessous, contre un paiement de 5.000,00 D.A non remboursable .

Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189 – Skikda Téléphone :038.92.27.36 / -Fax : 038.92.27.47

Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leur dossier de soumission les pièces règlementaires exigées dans le cahier des charges.
Les offres doivent être déposées, sous double enveloppe, au secrétariat du bureau de marché d'ALTRO sis à l'adresse sus-citée.

- **La première enveloppe**, portant la mention extérieure « **Offre technique** », avec Nom et adresse du soumissionnaire + Avis d'appel d'offres national restreint n° 42/DER/2015 et doit contenir les pièces énumérées dans l'offre technique prescrite au cahier des charges.
- **La deuxième enveloppe**, portant la mention extérieure « **Offre financière** », avec Nom et adresse du soumissionnaire + Avis d'appel d'offres national restreint n°42/DER/2015 et doit contenir les pièces énumérées dans l'offre financière prescrite au cahier des charges.

Enfin, **l'enveloppe extérieure**, fermée et comprenant les deux enveloppes précédentes, portera exclusivement les mentions suivantes :

Société Algérienne des Travaux Routiers ALTRO – SPA –
Siège social Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189 – Skikda
–Secrétariat du Bureau de Marché
-Appel d'offres national restreint N° 41/DER/2015
- A NE PAS OUVRIR -

La durée de préparation des offres est de **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres de **09h00** à **13h00**.
La date d'ouverture des plis est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 heures**.
Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmenté de trois (03) mois, à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2016/ANEP N° 403 464**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de BATNA

DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT MAITRISE D' OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF/...../DMO/...../DG/2016 Batna le : 25 JAN. 2016.

MISE EN DEMEURE

Les entreprises titulaires des marchés suivants :

N°	ENTREPRISE	PROJET	LOCALITE	N° MARCHE	DATE APPROBATION	N° MISE EN DEMEURE
01	KHELFA DJAMEL	Réalisation de: 20/2430/5000 logts Publics locatifs	DJERMA	99/2015	23/06/2015	02
02	KHELFA DJAMEL	VRD de:20/1660/2500 logts publics locatifs	OUED CHAABA	319/2014	15/09/2014	02

Sont mises en demeure de renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels et de les approvisionnés en matériaux de construction et ce, dans un délai de (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi les présents marchés seront résiliés aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 26/01/2016/ANEP N° 403467

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE MAHELMA

AVIS D'INFRUCTUOSITE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Président de l' APC DE MAHELMA informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné que L'avis d'appel d'offres **N° 14/2015** relatif au projet :

*** Modernisation De L'éclairage Public Centre ZAATRIA.**

Apparu dans les journeaux nationaux en deux langues :
Arabe : المحرر
Francais : LE JEUNE INDEPENDANT.en date du : 13/10/2015.

Est déclaré infructueu

pour le motif ; erreure administrative au niveau de l'analyse des offres .

Le Jeune Indépendant du 26/01/2016/ANEP N° 403483

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	Prix B HT	Prix B TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00		
116 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00		
132 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00		
Oreille P1	90 x 60			12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60			10 000,00	11 700,00
Bandeau P1	50 x 250			49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250			37 000,00	43 290,00
Double Band p1	51 x 250			98 000,00	114 660,00
Double Band p24	52 x 250			74 000,00	86 580,00
Double Band page	53 x 250			30 000,00	35 100,00
Patte P1	25 X 250			25 000,00	29 250,00
Patte P24	25 X 250			19 000,00	22 230,00
P2 à et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250			250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250			315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة و السكان و إصلاح المستشفيات
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de Laghouat
مديرية الصحة و السكان الأغواط

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au marché n° 14/ 505 ayant pour objet « fluides médicaux » dans le cadre de l'opération extension de l'hôpital Aflou conclu avec l'entreprise « EURL OXYMED ».

- Vu le retard dans la réalisation des travaux.

L'entreprise « EURL OXYMED » est mise en demeure dans les 72 heures pour relancer le chantier et remédier aux insuffisances sous peine de prise des mesures réglementaires a son encontre.

Le Jeune Indépendant du 26/01/2016/ANEP N° 403 462

ESTIMANT QUE LE PAYS EST EN PAIX

Le Burundi exige de l'UA à évaluer «sur le terrain» la situation du pays



Le gouvernement burundais a invité dimanche le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à se rendre au Burundi pour évaluer sur le terrain la situation du pays.

Le porte-parole du gouvernement burundais Philippe Nzobonariba, dans un communiqué de presse, a remercié le Conseil de sécurité des Nations Unies pour la réalisation d'une visite de deux jours au Burundi la semaine dernière, pour évaluer de leurs propres yeux la situation du pays. « Le gouvernement burundais saisit cette occasion pour inviter le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de faire une visite similaire afin d'évaluer de leurs propres yeux la situation politique et sécuritaire qui prévaut actuellement au Burundi », a déclaré le porte-parole. « Le gouvernement burundais reste convaincu que les décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, y compris le déploiement de troupes étrangères (au Burundi) ont été décidées sur la base de rapports erronés et manipulées, au mépris de la vérité profonde du pays », a-t-il ajouté. Avant de quitter l'aéroport international de Bujumbura vendredi soir, Samantha Power, l'ambassadeur américain à l'ONU et membre du comité du Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas l'intention de s'inscrire dans la logique du gouvernement burundais. Elle a opté pour l'ingérence militaire étrangère en sommant que le gouvernement burundais de « se tenir prêt » pour le déploiement de troupes de l'UA. Le 17 décembre 2015, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a adopté une résolution sur le déploiement de 5 000 soldats au Burundi pour, selon lui « empêcher un génocide ou des massacres massifs ». Bujumbura, refuse l'ingérence militaire de l'Union africaine et ne cesse de clamer « l'indépendance et la souveraineté » de ce pays des Grands Lacs. Depuis le déclenchement de manifestations contre la candidature du président burundais Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat, en avril 2015, et sa réélection controversée en juillet 2015, la violence a laissé plus de 400 morts dans le pays d'Afrique de l'est. Les observateurs estiment que ces « violences » sont le fruit de « manipulations étrangères », et ce pour pousser Nkurunziza, « un farouche opposant de l'instabilité des pays de la région » à la porte de sortie.

D. Z.

L'OPPOSITION RÉCLAME NOTAMMENT LE DÉPART DU PRÉSIDENT

Report du 2e tour des élections à Haïti

LE SECOND tour de l'élection présidentielle et des législatives partielles à Haïti, initialement prévues ce dimanche ont été reportés à une date ultérieure, au moment où l'opposition réclame notamment le départ du président Michel Martelly, plongeant ainsi à nouveau le pays dans l'incertitude. Initialement prévu le 27 décembre, le second tour du scrutin présidentiel a été reporté au 24 janvier, le temps pour la commission indépendante d'évaluer le processus. Cette commission a indiqué dans son rapport que les élections tenues le 25 octobre étaient « entachées d'irrégularités ». A moins de 48 heures de l'ouverture des bureaux de vote, le président du conseil électoral provisoire (CEP) en charge de l'organisation des scrutins, Pierre-Louis Opont, a annoncé le report du second tour de la présidentielle et des législatives partielles initialement prévues dimanche. Il n'a donné aucune nouvelle date. Le président du CEP a justifié ce report par « des raisons évidentes de sécurité » et par l' « ensemble d'incidents et d'actes violents sur l'ensemble des infrastructures du conseil ».

Plus d'une douzaine de bureaux électoraux ont été incendiés ou attaqués en province dans la nuit de jeudi à vendredi. Au premier tour du scrutin présidentiel le 25 octobre, le candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, avait recueilli 32,76% des voix, contre 25,29% pour Jude Célestin, qui a qualifié ces scores de « farce ridicule ». Après un premier report des scrutins en raison des contestations de l'opposition, cette nouvelle annulation plonge Haïti dans l'incertitude. L'opposition exige le « départ immédiat » du président, le candidat du pouvoir demande « l'organisation rapide d'un deuxième tour ». Haïti est secoué depuis plusieurs jours par des manifestations d'opposants réclamant la suspension de ce second tour de scrutin, le candidat de l'opposition Jude Célestin ayant promis de boycotter le vote en invoquant des « irrégularités » lors du premier tour, organisé le 25 octobre dernier. Depuis deux mois, l'opposition dénonce «un coup d'Etat électoral» fomenté par M. Martelly, qui ne peut prétendre à un second mandat consécutif en vertu de la Constitution. Au lendemain de l'annulation pour « des raisons de sécurité », des milliers de manifestants ont marché samedi dans les rues de Port-au-Prince pour réclamer le « départ immédiat » du président Martelly.

R. I.



ROHANI EN ITALIE

Les entreprises se mobilisent

LE PRÉSIDENT iranien Hassan Rohani débute lundi en Italie sa première visite officielle en Europe, axée en grande partie sur l'économie, alors que de nombreuses entreprises veulent profiter de la levée des sanctions pour revenir ou s'implanter en Iran. Dans cette course aux contrats, c'est Airbus qui a été le plus rapide, le ministre iranien des Transports annonçant samedi l'achat par la République islamique de 114 avions, un accord que M. Rohani doit signer mercredi à Paris. Il s'agit de la première annonce commerciale d'envergure depuis la levée des sanctions, mise en œuvre le 16 janvier avec l'entrée en vigueur de l'accord historique sur le nucléaire. La visite de M. Rohani en Europe, qui inclut aussi un passage en France, était initialement prévue en novembre, mais elle avait été reportée à la dernière minute, au lendemain des attentats de Paris, revendiqués par Daesh.

SYRIE

Qui remportera les marchés juteux de la reconstruction ?

LA RECONSTRUCTION de la Syrie est planifiée depuis 2013 par les Nations Unis. Cette planification est dirigée par un ancien ministre syrien du Plan, Abdullah al-Dardari, éduqué aux Etats-Unis et impliqué, avant la guerre, dans les réformes économiques du pays.
Il chiffrait, en 2013, les dommages aux infrastructures syriennes entre 60 et 80 milliards de dollars. Le premier ministre par intérim de l'opposition, Ibrahim Miro estimait le coût de la reconstruction à 100 milliards de dollars. Un article de décembre 2015 suggère que la politique anti Assad de l'Occident est due à l'alliance économique de la Syrie avec les Chinois, les Russes et les Iraniens. Effectivement, la Russie a l'intention de mener la reconstruction de la Syrie.

FRANÇOIS HOLLANDE :

«Daech ne nous effraie pas»

LE PRÉSIDENT Hollande a déclaré lundi qu' « aucune menace ne fera douter la France » après la diffusion d'une vidéo de Daesh menaçant tous les pays de la coalition. « Rien ne nous effraiera, aucune menace ne fera douter la France sur ce qu'elle a à faire dans le combat contre le terrorisme », a-t-il dit aux journalistes en marge d'une cérémonie officielle au palais présidentiel à New Delhi, au deuxième jour de sa visite d'Etat en Inde.
« Ces images ne font que disqualifier les auteurs de ces crimes », a-t-il poursuivi. « Si j'ai pris des mesures pour prolonger l'état d'urgence, c'est bien parce que je sais que cette menace est là et que nous ne cèderons en rien, ni sur les moyens de défendre notre pays ni sur les libertés », a ajouté le président français.

Telex

-L'institut de recherche sur la grippe met en garde contre une épidémie de grippe

La Russie fait face à un début d'une épidémie de grippe, la plupart des cas étant des cas de grippe porcine, a indiqué l'Institut national de recherche sur la grippe. «D'importants taux de croissance de la grippe et d'autres maladies virales respiratoires aigües (ARVI), ainsi qu'un grand nombre de maladies virales enregistrées dans les villes et les décès résultant de la grippe A (H1N1) de la souche pdm09, semblent indiquer le début d'une épidémie", indique un communiqué de l'agence. Elle indique que le taux de morbidité dans le pays de 60,6 pour 10 000 était inférieur de 12,8% à la base nationale jusqu'ici. Mais l'agence n'a pas fourni le nombre de décès enregistrés jusqu'ici, alors que les médias locaux rapportent 15 morts enregistrés uniquement dans la deuxième plus grande ville de Russie, St-Pétersbourg. "Nous avons des informations sur 15 décès, pratiquement tous sont confirmés comme étant de la grippe porcine, essentiellement avec des complications de type pneumonie", selon l'agence de presse Interfax qui cite Tatyana Zasukhina, la vice-directrice du Comité de santé de la ville de St-Pétersbourg. La branche de St-Pétersbourg de l'agence sanitaire et épidémiologique russe Rospotrebnadzor a publié vendredi une ordonnance déclarant l'épidémie dans la ville. Depuis fin 2015, plusieurs dizaines de cas de grippe porcine, dont certains fatals, ont été enregistrés dans les 49 régions de Russie, y compris dans l'enclave de Kaliningrad, ainsi que dans des pays voisins de la Russie.

Le second cas d'Ebola «réagit bien au traitement» au Sierra Leone

Le second cas d'Ebola confirmé en Sierra Leone en l'espace de dix jours, une femme admise dans un centre adapté à Freetown, "réagit bien aux traitements", ont affirmé les autorités, qui tentaient toujours d'identifier l'origine de la résurgence du virus dans le pays. Cette malade, identifiée simplement comme "Tante M.", 38 ans, est une tante du premier cas, Marie Jalloh, étudiante de 22 ans décédée le 12 janvier à Magburaka (nord). C'est dans cette ville que "Tante M." était en quarantaine lorsqu'elle a été testée positive au virus, avant d'être transférée à Freetown, la capitale. Elle a été admise dans un centre adapté dans un hôpital militaire où "elle réagit bien au traitement", a affirmé le Directeur du contrôle et de la prévention des maladies au ministère de la Santé, le Docteur Foday Dafai. Selon lui, les enquêtes de terrain ont permis d'identifier 121 personnes susceptibles d'avoir été en contact avec Marie Jalloh (des "contacts"), dont 47 "sont classées comme des contacts à haut risque et sont sous surveillance dans des centres adaptés dans quatre districts" du pays. Le nombre total de contacts pour "Tante M." n'a pas été précisé. "Pour le moment, il y a encore des contacts manquants", et "à l'heure actuelle, nous ne connaissons toujours pas l'origine de l'infection du premier cas", Marie Jalloh, a-t-il ajouté. Selon le Dr Dafai, le chef des services médicaux du pays, le Dr Brima Kargbo, conduit une équipe de haut niveau à Kambia (nord) pour sensibiliser les populations à accepter le candidat vaccin en train d'être administré dans le cadre d'une campagne lancée mardi dans différentes localités du Nord. "La vaccination des contacts, ainsi que des contacts de contacts progresse de façon satisfaisante jusqu'à présent, malgré quelques défis", a poursuivi Dr Fafai, en exhortant les éventuels contacts à se faire connaître pour aider à enrayer la propagation du virus. "Les contacts ne doivent pas se cacher, ils n'ont commis aucun crime", a-t-il insisté.

Une équipe du CHU de Bab El-Oued mène des consultations médicales à Tindouf

Une équipe médicale spécialisée de l'établissement hospitalo-universitaire de Bab El-Oued effectue actuellement des consultations médicales dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de l'établissement public hospitalier local.



Conduite par trois praticiens en endocrinologie et diabétologie, cette opération, retenue au titre du jumelage entre hôpitaux du Nord et du Sud du pays, profite à des malades issus des communes de Tindouf et Oum-Laâssel et des localités reculées leur étant rattachées, a précisé le chargé de la cellule de communication à l'EPH de Tindouf, Hamma Soudani.
Ces consultations qui seront menées tout au long d'une semaine, au niveau de la polyclinique Hadi Flici relevant de l'établissement public de santé de proximité et l'EPH Si El-Haouès à Tindouf, s'inscrivent au titre du rapprochement des prestations médicales du citoyen. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tindouf pour permettre à la mission médicale de mener à bien son action. Le programme de cette mission médicale prévoit également des rencontres de sensibilisation sur la prévention sanitaire, en plus de l'organisation d'une rencontre de formation en direction du personnel médical exerçant dans la région, selon la même source.
Par ailleurs, une Trentaine d'opérations sont projetées dans le cadre de journées médico-chirurgicales, lancées à El-Oued. Ces opérations ciblent les catégories sociales défavorisées, à l'initiative de l'association locale des médecins privés et concernent 10 cas de cancer du sein, 10 autres d'hernie, en plus de 10 cas de pose de prothèses du genou et du fémur, ont indiqué les organisateurs. Ces journées médicochirurgicales dans leur sixième édition, s'étalant sur deux jours, sont supervisées par un groupe de spécialistes de différents établissements hospitalo-universitaires d'Alger, et permettront aussi une formation pratique pour les praticiens locaux et un échange d'expériences.
Des efforts seront déployés pour élargir les prochaines éditions de ces journées médico-chirurgicales à l'ensemble des spécialités médicales, afin d'épargner aux malades nécessiteux les déplacements vers les établissements hospitalo-universitaires au Nord du pays, a indiqué le président de l'association organisatrice, Brahim Mida.

Plus de 600 consultations spécialisées menées par un staff du CHU de Tizi-Ouzou à Tamanrasset



Six cent deux consultations médicales ont été menées par un staff de l'établissement hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, durant ce mois de janvier dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Ce staff médical spécialisé, comprenant trois praticiens de rang de professeur, ont effectué des tournées médicales dans plusieurs localités de la wilaya, notamment Tamanrasset, Tazrouk, In-M'guel et Abalessa, qui ont donné lieu, en plus des consultations médiales, à 33 interventions chirurgicales en ophtalmologie, pédiatrie, Oto- rhino- laryngologie, et chirurgie orthopédique, a précisé le directeur de la santé, Omar Bensenouci. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, constitue aussi une opportunité de formation pour les praticiens locaux et d'échange d'expériences, a-t-il ajouté.
Une mission médicale similaire est projetée pour la première semaine des prochaines vacances de printemps (mars) et permettra d'effectuer des interventions chirurgicales sur des patients diagnostiqués lors de l'actuel déplacement et dont les cas se sont avérés nécessitant un geste chirurgical. Ces cas étant en majorité des élèves, le choix de la période de vacances scolaires est apparue propice, afin d'éviter à ces patients des absences de cours, selon le même responsable.
Ces opérations de jumelage ont été saluées par la population locale à Tamanrasset, qui y voit un moyen d'améliorer les prestations de santé et grand soulagement de la contrainte des déplacements vers les établissements hospitaliers du Nord du pays pour des motifs de soins.

Rendez vous scientifique

-Conférence internationale d'infectiologie les 30 et 31 janvier à Oran

Une Conférence internationale d'infectiologie se tiendra les 30 et 31 janvier prochains à Oran, à l'initiative de la Direction générale du CHUO, a-t-on appris des organisateurs. «L'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constituent les objectifs majeurs de la rencontre, première du genre consacrée à la thématique infectiologique à Oran, a précisé la présidente du comité d'organisation, Pr Nadjet Mouffok.
Plus de 300 spécialistes issus des différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc et la Tunisie, a indiqué Pr Mouffok, également chef du Service des maladies infectieuses au CHUO. Cette rencontre intervient en application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients", a-t-elle expliqué. Dans ce contexte, une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a indiqué Pr Mouffok.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida

L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz à Blida, avons-nous appris auprés du Docteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

-Séminaire international sur la prise en charge de l'obésité morbide les 25 et 26 janvier à Oran

Un séminaire international sur «La prise en charge de l'obésité morbide» se tiendra à l'EHU «1er novembre» d'Oran du 25 au 26 janvier. Les participants aborderont, entre autres thèmes "les indications en chirurgie bariatrique", "l'épidémiologie de l'obésité en Algérie", "la pandémie mondiale due à une mutation sociale: l'obésité morbide", "les indications et les contrindications de la chirurgie bariatrique" et "le parcours clinique avant l'intervention", a-t-on indiqué. L'EHU d'Oran, organisateur de l'évènement est pionnier dans le domaine de la chirurgie bariatrique, avec un service spécialisé dans la pose des anneaux gastriques, a-t-on souligné.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATIONAL ARCHÉOLOGIQUE

Vers le classement de sites d'Oran

Pour classer un ensemble archéologique du système de fortification de la ville d'Oran datant des 16e et 17e siècles, patrimoine national matériel, des démarches sont en cours selon l'antenne de la capitale algérienne de l'Ouest de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Un dossier complet sur le système de fortification de la ville d'Oran est élaboré par une équipe composée d'archéologues, de géologues, d'historiens, d'architectes et d'archivistes, selon le responsable des sites archéologiques à l'antenne précitée, M. Ourabah Massinissa.

Le dossier, enrichi par la direction générale de l'Office national de protection et de gestion des biens culturels (OGEBC), est présenté devant la commission nationale de classement des sites historiques et archéologiques au ministère de la Culture.

Cette antenne d'Oran est sur ce dossier depuis plus de deux ans, elle procède à la recherche avec la contribution d'universitaires algériens ayant préparé des mémoires en Espagne, elle a œuvré à enlever certaines réserves formulées par la commission nationale de classement des sites historiques et archéologiques, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.

Le système de fortification ou de défense de la ville d'Oran durant les 16e et 17e siècles, comporte un ensemble de sites archéologiques remontant à l'occupation espagnole et les époques mérinide, ottomane et celle des Portugais et des Maltais, dont notamment Ksar Lamhal proche du site du Palais du Bey. Ces ensembles archéologiques sont constituées de murailles et de forteresses dont celles de Beni Zeroual, de Sabbahia, de tours à l'instar d'El Hamri, de Santa Cruz, de Rosalcazar, de citadelles, de tranchées, de tunnels et de galeries souterraines reliant la ville d'Oran à son ancienne Casbah à Hai Sidi El Houari. Ourabah Massinissa a fait savoir que toutes les études et



recherches historiques et archéologiques confirment que la ville d'Oran est considérée comme la ville méditerranéenne la plus fortifiée disposant du fort de Rosalcazar situé à proximité du site archéologique du Palais du Bey couvrant une superficie de plus de 6 hectares. La proposition de classement de l'ensemble archéologique du système de fortification de la ville d'Oran intervient en prévision des Jeux méditerranéens que la ville s'apprête à abriter en 2021. Aussi, l'antenne d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés compte proposer le classement des canons situés aux brise-lames dans la pêcherie d'Oran comptant 49 remontant à l'époque de l'occupation espagnole.

R. C

19E FESTIVAL DE CINÉMA MAGHREB, SI LOIN, SI PROCHE

Good Luck Algeria et...

PLUSIEURS œuvres cinématographiques algériennes, entre longs métrages de fiction et documentaires, seront projetées au 19e Festival de cinéma Maghreb, si loin, si proche, organisé dans des communes du sud de la France jusqu'au dimanche 31 janvier.Cinéma chkoupi de Bahia Allouache et Good Luck Algeria du franco-algérien Farid Ben Toumi ont été sélectionnés par les organisateurs dans la section des films de fiction aux côtés de Le père du Tunisien Lotfi Achour et L'orchestre des aveugles du réalisateur marocain Mohamed Mouftakir. Dans Cinéma chkoupi de Bahia Allouache, il y a l'histoire d'un jeune cinéaste demandant à son exfemme d'élaborer un scénario sur les événements politiques en Algérie, alors que Farid Ben Toumi raconte dans son film, une comédie, l'histoire de deux amis français qui décident de participer aux Jeux olympiques d'hiver après avoir choisi de défendre les couleurs de l'Algérie, leurs pays d'origine.

Dans la sélection documentaire, le choix des organisateurs s'est porté sur Fi rassi rond-point (Dans ma tête un rond-point) de Hassen Ferhani, un film plusieurs fois primé lors de grandes manifestations internationales.

Contre-pouvoirs, dernière œuvre de Malek Bensmaïl, dédiée à l'histoire de la presse écrite privée en Algérie pendant et après les années de terrorisme et dont une centaine de journalistes furent victimes, sera également projeté avec Bled Makhzen, un film italo-marocain réalisé par Bruno Rochi. Fondé en 1997, le festival Maghreb, si loin, si proche est organisé



par un collectif d'associations, à leur tête Cinémaginaire, et vise à faire connaître la culture des pays du sud de la Méditerranée à travers des projections, des rencontres-débats et des rencontres littéraires.

APS

6èmes JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

30 œuvres au menu

Une trentaine d'œuvres cinématographiques, documentaires et courts métrages, seront au programme de la compétition des sixièmes Journées cinématographiques d'Alger (JCA) prévues du 4 au 8 février, a-t-on appris auprès des organisateurs. 17 documentaires et 14 courts métrages en provenance de 10 pays dont la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Suisse, la France, l'Italie et les Etats-Unis sont attendus à cette sixième édition à laquelle prennent part des cinéastes algériens avec 18 œuvres dont 10 coproductions, indiquent les organisateurs. Lors de cette édition qui se déroulera à la salle El Mouggar, les organisateurs prévoient un hommage au journaliste et critique de cinéma Abdou B., Abdou Benziane de son vrai nom, disparu en 2011, fondateur de la revue Les 2 écrans, consacrée au 7e art, et qu'il a dirigée jusqu'en 1983. Les organisateurs de ces journées prévoient également d'instituer, à partir de la prochaine édition, le Prix de la critique pour récompenser la meilleure critique de film. Les JCA ont été créées en 2009 par l'association A nous les écrans, dirigée par Salim Aggar.

SORTIR

ENTREPRISE

CONFÉRENCE La culture d'entreprise au XXe siècle par Salah Eddine Arif, enseignant chercheur en gestion, secrétaire général du Club des entrepreneurs africains. Aujourd'hui, mardi 26 janvier. 18h. Institut français d'Alger. La culture d'entreprise est définie par l'identification de l'ensemble des convictions et comportements qui contribuent à la création de richesses d'une organisation ; c'est donc aussi l'addition des relations avec les employés, avec les clients, les fournisseurs, les actionnaires ... Elle se caractérise par un ensemble de valeurs vécues par les salariés. La culture d'Entreprise est un « capital » : Investir dans les valeurs d'Entreprise, c'est croire à un retour sur investissement.

FLAMENCO Concert Mélodies arabes et brise flamenco avec le quartet Gani Mirzo et la chanteuse algérienne Neila Benbey. Une fusion de sons entre l'Orient et l'Occident autour du luth. Jeudi 28 janvier. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.

MEXICO

SPECTACLE musical de CoraSon de Mexico. Jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

ART

EXPOSITION Entrée libre de l'artistepeintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

PEINTURE

EXPOSITION Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

LIVRE

BOURSE aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public nNational du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre.

CASBAH

CASBAH street expo-photos par Sbit'art. Samedi 30 janvier. 10h. A côté de l'atelier de Khaled (côté Bab Jdid) à la Casbah d'Alger. Avec Walid Talbi, Ouamar Walid Ait Mohand, Mahieddine Nebbak, Imane Taane,Yanis Benramdane, Romaissa Amrine. Remémoration de la ville historique inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

PLUS DE 2.000 ATHLÈTES ATTENDUS AU CROSS SAÂL-BOUZID, SAMEDI PROCHAIN À SÉTIF

PLUS DE 2.000 athlètes sont attendus, samedi prochain à Sétif pour disputer la seconde édition du festival national de cross-country «Saâl Bouzid, a indiqué dimanche le président de la ligue locale d'athlétisme, Fahim Mahtali. La participation à cette compétition est ouverte à toutes les équipes affiliées à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) ainsi qu'aux athlètes des établissements scolaires et des universités disposant d'une licence pour la saison 2015-2016. Ce challenge sportif se disputera sur un parcours aménagé au lieu-dit Bousselam, non loin de l'école nationale des sports olympique.

TENNIS - FORMATION : UN STAGE POUR LES ARBITRES «GREEN BADGE» DU 16 AU 20 MARS EN TUNISIE (FAT)

UN STAGE pour les arbitres de niveau 1 (Green Badge) sera organisé par la Fédération internationale de tennis (ITF) du 16 au 20 mars 2016 à Hammamet (Tunisie), a indiqué dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Les candidats intéressés par ce stage devront confirmer leur engagement avant le 26 janvier courant» a encore précisé la même source dans un communiqué. Une formation qui s'inscrit dans la politique de développement, prônée par la Fédération algérienne de tennis, ayant déjà organisé quelques stages de formation à la fin de l'année 2015, notamment au profit des arbitres «White Badge».

CYCLISME/TOUR NATIONAL DE DJELFA : LA COMPÉTITION DU 27 AU 30 JANVIER

LE TOUR national cycliste de Djelfa aura lieu du 27 au 30 janvier, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Réservé aux catégories juniors et seniors, ce tour national se disputera en trois étapes, deux en ligne et une en circuit fermé de 74,4 Km. Le coup d'envoi de la première étape, longue de 135,5 km, sera donné au niveau du siège de l'APC de Djelfa. Le peloton traversera les villes de Charef, Ain El Hadjer, Ain Maabed, puis retour au centre ville de Djelfa. La seconde étape de 111,6 Km reliera la ville de Djelfa à celle de Hassi Bahbah puis retour sur Djelfa. La troisième étape aura lieu sur un circuit fermé (74,4 Km) autour des artères de la ville de Djelfa.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 20 FÉVRIER

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire (AGO) de la fédération algérienne de basket-ball (FABB) se tiendra samedi 20 février 2016, a appris l'APS lundi auprès de l'instance fédérale. Le président de la FABB a appelé les ligues de wilayas et régionales à organiser leurs assemblées générales avant la date 20 février, précise la même source. Samedi, les membres de l'AG de la FABB ont approuvé à la majorité la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur de l'instance fédérale
et ceux des Ligues de wilaya, lors d'une session extraordinaire (AGEx) organisée à Alger. Cette AGEx s'est tenue conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 Safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Fédérations sportives nationales.

CAN-2016 (4E JOURNÉE - GR. A) : APRÈS SA TROISIÈME VICTOIRE SUR LE CAMEROUN (34-27)

Le sept national met les deux pieds en quart de finale

C'est fait pour la sélection nationale algérienne de handball qui a mis avant terme les deux pieds en quart de finale de la Coupe d Afrique des nations au Caire, après sa large victoire sans appel sur les Lions du Cameroun 34-27 (mi-temps: 16-11), dans le cadre de la 4e journée du premier tour (groupe A).



C'est le troisième succès d'affilée pour les Vert après celles réalisées face au Gabon (35-24) et au Maroc (27-22) contre une défaite lors du match d'ouverture devant l'Egypte (22-18). Ce succés acquis haut la main face au Cameroun est venu confirmer le sursaut d'orgueil enregistré contre le Gabon puis le Maroc après l'amer échec concédé devant les Pharaons sur leur parquet et devant leur peuple alors qu'il y avait de la place pour faire mieux à l'entame de cette compétition. Les Verts en assurant leur qualification au prochain tour, peuvent respirer un bon coup en prévision de leur dernier rencontre du groupe contre le Nigéria, dernier du groupe et qui a eu du mal à honorer sa présence à ce niveau dans le gotha continental. Une simple formalité a priori à accomplir qui devrait permettre au coach Salah Bouchkriou de faire tourner son effectif et donner plus de temps de jeu aux nouveaux capés qui ont parfaitement répondu aux espoirs du sélectionneur. Hier, la sélection nationale a disputé son quatrième match de poule, et le moins que l'on en puisse dire, c'est qu'elle a bien déroulé en laissant sur le banc les titulaires habituels.
Les Verts ont commencé très fort cette rencontre en entamant les débats sur les chapeaux de roues comme pour asphyxier les Lions du Cameroun. La différence d'écart était lisible sur le parquet et au tableau de marque puisqu' après 10' de jeu le score était déjà 7-1.Boudjenah, Kieffer et Zamoum , n'ont pas fait dans la dentelle pour cela. L'équipe est retombée par la suite dans son pécher mignon à savoir une baisse de rythme inexplicable sans pour autant laisser le champ à l'adversaire pour revenir au score de plus prés. Les Vert ont terminé la première mi temps à l'aise (16-11). Après la pause et comme il faillait s'y attendre, les Fennecs sont tombés dans la facilité pour enregistrer un grand nombre d'occasions de buts ratées. Ce qui a permis à l'adversaire de revenir avec courage jusqu'à trois buts d'écart (26-23) à dix minutes de la fin. Sentant le roussi, le coach Bouchkriou sort de ses gongs et recadre tout son groupe. La suite sera un calvaire pour les Lions qui n'ont pas eu le temps après de rugir devant un sept national déchaîné mais appelé à revoir la maîtrise de son jeu et son implication dans la bataille de bout en bout quelle que soit la stature de l'adversaire. **S.S.**

CAN-2016 / ALGÉRIE:

La révélation Ayoub Abdi gagne du galon

AUTEUR d'une prestation XXL, l'arrière du CRB Baraki, Ayoub Abdi, est, sans aucun doute, la révélation algérienne de ce début de coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016) au Caire, démontrant d'énormes capacités de scorer pour mener son équipe à la qualification au Mondial-2017.Excellent lors de la victoire de l'Algérie face Maroc (27-22) avec 7 buts inscrits, le joueur, qui dispute sa première CAN à l'âge de 19 ans, a également été l'une des rares satisfactions de la défaite des siens face à l'Egypte en match d'ouverture (22-18).Titulaire au poste d'arrière aux côtés de Messaoud Berkous, Abdi s'est dévoilé grâce à ses énormes capacités de scorer et s'est imposé au fil des matchs comme une pièce maîtresse de l'effectif de Salah Bouchekriou.»Je remercie le coach Bouchekriou de m'avoir fait confiance dès le début de la CAN en m'incorporant dans le sept de départ. Mes prestations démontrent que j'ai encore une marge de progression, à condition de travailler encore très dur pour atteindre le haut niveau», a déclaré Abdi à l'APS. Revenant sur le parcours des Verts à la CAN, Abdi a estimé qu'après trois matchs disputés, l'équipe est en pleine progression malgré quelques lacunes qu'il faudra rectifier lors des prochaines sorties des champions d'Afrique en titre.»Comme vous pouvez le constater, l'équipe est composée de plusieurs jeunes joueurs dont je fais partie. Je pense qu'il faut continuer de travailler et le meilleur reste à venir», a-t-il souligné.Concernant son rendement dans le «groupe Algérie», Abdi a avoué que ses belles prestations en ce début de CAN ont été possibles grâce essentiellement à l'apport de ses coéquipiers qui ont réussi à le mettre dans des conditions idéales pour scorer. L'arrière-droit du CRB Baraki a également fait savoir qu'il est en contact avec un club allemand pour un éventuel transfert la saison prochaine.»C'est vrai que j'ai eu des contacts avec un club allemand en début de saison, mais pour l'instant, le plus important est de rester concentré sur l'équipe nationale pour atteindre notre objectif et démontrer que je peux évoluer au niveau international», a ajouté l'international de 19 ans. Outre l'émergence d'Abdi, la jeune génération de joueurs algériens convoqués par le coach Bouchekriou, à l'image de l'ailier Redoune Saker et du pivot Abderaouf Djallabi qui disputent également leur première CAN, est en train de démontrer que le handball national a encore de beaux jours devant lui.

L'Algérienne Aït Salem décroche la 3e place et se qualifie au mondial de Cardiff

LA MARATHONIENNE algérienne Souad Aït Salem a décroché la 3e place, en 1 h 11 minutes et 09 secondes, dimanche au Championnat d'Espagne «Open» de semi marathon sur route, disputé dans la ville côtière de Santa-Pola, près de Murcia. La native de Bodj Bou Arréridj a franchi la ligne d'arrivée avec deux minutes de retard sur son meilleur temps (1h09.10) mais elle a quand même réussi les minima pour les prochains championnats du monde du semi marathon, arrêtés à 1h12.00. Chez les dames, le semi marathon de Santa-Pola a été remporté par la Kényanne Polline Wanjiku en 1h10.25, suivie de l'Espagnole Paula Berodia Gonzalez en 1h11.04, alors que chez les messieurs, la victoire est revenue au Kényan Morris Gachaga Munené en 1h01.02, suivi de son compatriote Jacob Kibet Kendagor, en 1h01.26. L'Ougandais Ben Somikwo complète le podium, en 1h01.52. Respectueuse de son programme de préparation, particulièrement en vue des JO de Rio, Aït Salem devrait faire l'impasse sur le championnat d'Algérie de semi marathon, prévu le 4 mars prochain à El Oued. Aït Salem devrait, cependant «prendre part au championnat d'Algérie de cross-country, le 27 février à Aïn Defla» a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). La sociétaire de l'Olympique Bordj Bou Arréridj «souffre actuellement d'une légère blessure à un orteil» ont révélé, par ailleurs, certains de ses proches «mais cette blessure ne devrait perturber ni sa préparation, ni compromettre ses chances de participer aux prochaines courses» dans lesquelles elle compte s'engager», ont rassuré les mêmes sources

MC ALGER : MALGRÉ SA PETITE VICTOIRE SUR LE RC RELIZANE

Le Doyen dans tous ses états



Les camarades du capitaine Abderahmane Hachoud et le staff technique avec le coach Meziane Ighil, malmenés à l'entrée du stade de Bologhine avant et après la rencontre face au RC Relizane , malgré les trois points encaissés suite à une petite victoire sans coup férir, ne sont pas prêts d'oublier un tel scénario désolant , malheureux et à bannir à jamais. Une victoire, certes étriquée encore une fois sans conviction aussi mais qui ne justifie en aucun un tel comportement.

Le peuple du Mouloudia venu en force une fois de plus soutenir son équipe, a malheureusement dérapé à cause d'une défaite concédée dans les derniers moments contre le voisin de Belouizdad dans le dernier de la capitale qui lui est resté en travers de la gorge. Le petit but juste après la demi-heure de jeu signé Abid s'est avéré suffisant pour satisfaire les ultras du club public et dont une bonne partie avait une dent contre Chaouchi et le coach en particulier. Le premier, pris à partie par certains énergumènes dès son arrivée au stade, en a entendu des vertes et des pas mûres à son apparition sur le terrain. Pa la peine de se poser dorénavant sur l'avenir de l'enfant terrible de Bordj Menaiel avec le Mouloudia d'Alger. Cela dit, ces retrouvailles face au RC Relizane qui était une belle occasion pour les joueurs de se refaire une santé et surtout rassurés les leurs a tourné au vinaigre pour ne pas dire failli tourner au drame avec ce fumigène lancé sur la tribune officielle qui a faillir couter cher au coach national Pierre André Schuurman présent sur les lieux. Ce dernier a d'ailleurs quitté les lieux sur place et le rapport de l'arbitre signalant cet incident devrait couter cher au club. Un choc pour tous les présents dont le président Betrouni qui s'est très déçu par la réaction des supporters, alors qu'il n y'a pas le feu dans la maison et que l'équipe à toutes ses chances encore de briguer une place sur le podium final. : «Ce qui s'est passé à Bologhine samedi est grave et impardonnable. Je comprends la déception des supporters. Moi aussi j'étais très irrité après le revers concédé devant le CRB, mais je pense que ce n'est pas une raison pour aller à l'extrême. Il faut garder l'esprit sportif. Il faut que le fair-play soit toujours le mot d'ordre dans un match qui reste une rencontre de foot. J'insiste sur le fait que je comprends le courroux des supporters, mais je leur demande de rester derrière leur équipe. On est troisième, et moi je crois vraiment à une participation à la C1. Nos joueurs évoluent aujourd'hui avec la peur au ventre et ils ont perdu tout notion de football. Cela n'aide en aucun cas l'équipe à avancer. Il faut tout faire pour l'intérêt de ce grand club. En fait, je pense qu'il y a de la manipulation et j'espère que le public mouloudéen passe l'intérêt du Mouloudia avant toute chose», dira-t-il. Concernant le cas Merzougui qui risque d'être évincé pour longtemps, Betrouni a été clair là-dessus. «Merzougui a commis une erreur. Il nous porte préjudice, car on va terminer la saison avec un seul avant centre. On croyait qu'il prenait des vitamines, mais au final, c'était une substance prohibée. Il y a eu des petits séminaires concernant tout cela et le coach a insisté sur ce point en présence d'experts afin que chaque joueur quand il pense à prendre un médicament ou des fortifiants, le fasse après consultation du médecin. Merzougui doit assumer ses responsabilités. » . a-t-il affirme samedi passé, le but salvateur de l'avant centre Abid s'est avéré en fait dérisoire pour un public exigeant et pour une formation aux objectifs et aux moyens totalement opposés par rapport à son adversaire du jour. C'est vrai que le Mouloudia a engrangé les trois points nécessaires à sa relance pour la course au podium, mais force est de reconnaitre que ce ne sera guère une sinécure pour Ighil, appelé à revoir sa copie et surtout retapé le moral de ses troupes. Loin d'être convaincant devant une équipe du Rapid limitée, il est logique de se poser des questions sur l'état d'esprit de joueurs toujours taraudés par le problème des salaires. Toutefois, les hommes de Ighil Meziane devront d'abord oublier cette petite victoire contre le RCR et les incidents ayant émaillé avant et après la rencontre pour espérer rester sur la dynamique des victoires et regagner la confiance du public. le Doyen aura pour cela d'abord à bien négocier son prochain long et périlleux déplacement à Bechar, là où beaucoup ont éprouvé les pires difficultés à faire la différence. Le MCA recevra surement à huis clos par la suite l'USMB en quête de points pour s'extirper de la zone des turbulences et se rendra ensuite chez un mal classé, l'ASMO, lequel fera tout pour récolter les trois points nécessaires à son maintien.

S. S.

ÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL :

Raouraoua installe le collège technique national

LE COLLÈGE technique national de football a été installé dimanche, au Centre Technique de Sidi-Moussa (Alger) lors d'une cérémonie dirigée par le président de la Fédération Algérienne de Football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué cette instance sur son site officiel. «Le collège technique national est un organe consultatif, créé le 25 novembre 2015, suite à l'amendement des nouveaux statuts de la FAF. Il est chargé de formuler des propositions et des méthodes liées à l'organisation, l'animation, la promotion et le développement du football au sein de la fédération», a encore précisé la FAF dans un communiqué.
Le collège technique national, présidé par le Directeur technique national (DTN) Toufik Korichi «est composé d'une soixantaine de techniciens, exerçant dans les différentes structures du football national», selon la même source. Cet organe, à caractère consultatif, a été créé lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) du 25 novembre 2015, prévue par le décret exécutif N° 14-330 du 3 décembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : AUCUN MATCH AMICAL AU PROGRAMME DES VERTS EN 2016 (RAOURAOUA)

LA SÉLECTION algérienne de football ne disputera aucun match amical durant l'année 2016 qui sera consacrée «uniquement» aux rencontres des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 et au Mondial 2018, a annoncé le président de la fédération algérienne (FAF) Mohamed Raouraoua. «Compte tenu du calendrier de la fédération internationale (FIFA), l'équipe nationale ne jouera aucun match amical en 2016. Le programme des Verts sera chargé avec cinq matchs officiels au menu», a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale. Le premier responsable de l'instance fédérale s'exprimait à la presse à l'issue de la 15e édition du Ballon d'Or algérien, organisée dimanche soir par les deux quotidiens «Le Buteur et El-Heddaf», une distinction revenue cette année à Riyad Mahrez (Leicester City). «Nous allons jouer d'abord face à l'Ethiopie, les Seychelles, et le Lesotho pour les qualifications de la CAN-2017, avant d'entamer le 3e tour des éliminatoires du mondial 2018 avec deux rendez-vous programmés pour octobre et novembre prochains», a expliqué Raouraoua. Les deux derniers tests amicaux de la sélection algérienne remontent à novembre 2015 à Alger, face à la Guinée (défaite 2-1) et devant le Sénégal (victoire, 1-0)

ZEMMAMOUCHE OPÉRÉ AVEC SUCCÈS

LE PORTIER international de l'USM Alger Mohamed Lamine Zemmamouche, absent des terrains depuis le mois de novembre, a été opéré du coude hier à Doha (Qatar).L'opération s'est déroulée avant hier avec succès à la clinique «Aspetar»,selon le site internet des Usmistes. L'enfant de Mila a entamé sa rééducation hier même au Qatar. Le dernier rempart des Rouge et Noir est normalement out pour le reste de la saison.

MANDI EN SAUVEUR

EN DIFFICULTÉ, le Stade de Reims reste sur une série de sept matches sans victoire mais enchaîne tout de même un second match nul suite à un but en toute fin de match de son capitaine algérien, Aïssa Mandi (89').Un point précieux qui permet aux Rémois de garder la tête hors de l'eau en figurant au 17ème rang de Ligue 1 (23 points), à trois unités de Toulouse, premier relégable, après 23 journées. Il s'agit du deuxième but cette saison pour l'international algérien en 16 matches de Ligue 1.

ARABIE SAOUDITE : BENYETTOU, UN BUT ET UNE PASSE POUR SES DÉBUTS

MOHAMED BENYETTOU, qui a récemment rejoint Al-Shabab, a parfaitement entamé ses débuts en Arabie Saoudite avec un but et en ayant délivré une passe décisive lors de la victoire (2-0) contre Al Ettifaq en Coupe du Roi. Titularisé d'entrée pour ses débuts officiels avec son nouveau club, l'ancien attaquant de l'ES Sétif a bien commencé le match avec une passe décisive pour l'international saoudien Hassan Muath à la 17e minute. Un quart d'heure plus tard, c'est au tour de l'Algérien de s'illustrer. Bien servi dans le surface, Benyettou devance le défenseur et le gardien pour mettre le ballon au fond des filets.

IL TROUVE UN CROCODILE DE 2,40 M DANS SA PISCINE



Quelle différence y a-t-il entre nous et quelqu'un qui vit en Floride, aux Etats-Unis ? A priori, nous, on n'appellera jamais la police pour dire : « Allô ? Il y a un crocodile dans ma piscine. » C'est précisément ce qui est arrivé à un résident de Islamorada, un village situé à 130 km au sud de Miami, au cœur de l'archipel des Keys.
A son réveil tôt jeudi matin, le propriétaire de cette luxueuse villa n'était pas préparé à ce genre de surprise : un crocodile, qui prenait un bain tranquillou dans sa piscine. Ni une ni deux, l'homme a alerté la police pour signaler la présence de cet intrus, rapporte The Guardian.
Une photo fournie par le bureau du shérif du comté de Monroe montre le grand reptile flottant mollement dans la partie peu profonde de la piscine.
Selon Becky Herrin, la porte-parole du bureau du shérif, le reptile mesurait environ 2,40 m de long.
Les agents de la Florida Fish and Wildlife Conservation Commission, dépêchés sur les lieux, ont retiré en toute sécurité l'animal avant de le remettre dans son habitat naturel.Environ 2.000 crocodiles américains vivent dans le pays. Désigné comme une espèce menacée, le crocodile américain vit principalement dans les eaux saumâtres de la Floride du Sud et des Keys. C'est l'une des plus grandes espèces de crocodiles, dont les mâles adultes peuvent mesurer jusqu'à 6 m et peser plus d'une tonne. La taille moyenne d'un mâle adulte est d'environ 4,1 m, alors que les femelles ont tendance à être plus petites.

SA PEAU DEVIENT ROSE FLUO APRÈS UN MAUVAIS USAGE D'UNE BOULE DE BAIN



Après ça, pas de doute, elle lira toujours les conseils d'utilisation de ses produits de beauté. Au Royaume-Uni, une jeune femme a eu la peau rose fluo pendant trois jours d'affilée à cause d'un mauvais usage d'un produit de toilette de la marque Lush Cosmetics, rapporte The Independent.
Abi Shenton avait dans l'idée de se refaire une beauté avec ses nouveaux produits pour le bain. Mais la jeune femme originaire de Liverpool n'avait pas prévu d'afficher une peau rose fluo de la tête aux pieds. Non, la jeune femme au teint diaphane ne s'est pas endormie sous un soleil brûlant pour se réveiller avec une allure d'écrevisse, elle a simplement omis de lire les consignes d'utilisation de ses cosmétiques, en l'occurrence des bombes de bain Razzle Dazzle de chez Lush.
La jeune Anglaise, qui aujourd'hui a retrouvé sa couleur normale, avait tout simplement pris une boule de bain effervescente pour du savon. « Normalement, il faut dissoudre la boule effervescente dans l'eau de son bain, mais j'ai cru que c'était du savon et je me suis frictionné le visage et le corps avec », a-t-elle expliqué au site Pretty52. Pas rancunière, Abi Shenton n'en tient pas rigueur la marque Lush pour cet incident. « Je me suis mal servie de ce produit. J'adore Lush et je continuerai à utiliser leurs produits », a-t-elle déclaré. Pour se débarrasser de son rose cochon, la jeune femme a confié avoir utilisé du citron, de l'huile d'olive et un gommage ultra-exfoliant.
Sur Twitter, d'autres jeunes femmes ont vécu la même expérience qu'Abi avant elle.

UN RÉFUGIÉ SYRIEN DEVIENT MILLIONNAIRE EN GAGNANT À LA LOTERIE



L'histoire est digne d'un conte de fées. Un réfugié syrien est devenu millionnaire en gagnant à la loterie française, rapporte Le Parisien ce jeudi. L'homme, âgé d'une trentaine d'années, est arrivé en France en 2011. pour fuir la guerre civile, et les bombes qui s'abattaient sur son pays. « En Syrie, il avait plutôt une bonne situation. Il était propriétaire et se trouvait à la tête d'une petite entreprise de commerce », explique la FDJ au quotidien francilien.
Ici, l'exilé devient ouvrier. Le 26 mai dernier, il tente sa chance dans un commerce de Bagnolet, en Seine-Saint-Denis. 10 euros, pour un ticket Millionnaire ; 1 chance sur 2,25 millions de remporter la mise. La chance lui sourit, le réfugié reçoit son chèque le 8 juin. Des millions, ça change la vie. Après avoir acheté un appartement, l'homme projette d'ouvrir son restaurant. « Il veut aussi perfectionner son français et faire venir le reste de sa famille », précise la FDJ.
L'histoire en rappelle une autre. Celle d'un migrant sénégalais, qui avait décroché 400.000 euros à la loterie espagnole de Noël.

Le saviez-vous

EN 2050, IL Y AURA PLUS DE PLASTIQUE QUE DE POISSONS DANS LES OCÉANS !



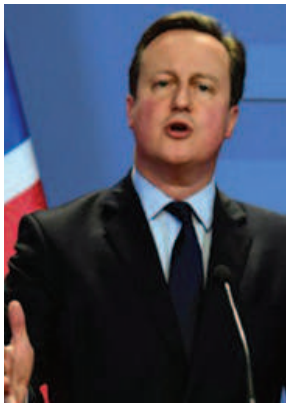
Le nouveau rapport de la Fondation Ellen MacArthur, lancée au Forum économique mondial de Davos cette semaine, a révélé que d'ici 2050, la quantité de déchets plastiques dans les océans dépassera celle de poissons.
En effet, seulement 5% du plastique dans le monde est recyclé de manière efficace et un tiers de tout le plastique produit chaque année trouve son chemin dans les océans. Ceci est équivalent à vider le contenu d'un camion à ordures dans le milieu marin chaque minute.
Actuellement, nous produisons environ 343 millions de tonnes de plastique par an, ce chiffre devrait doubler dans les 20 prochaines années, et quadrupler d'ici 2050.

UNE RETRAITÉE DÉMUNIE FAIT DON DE SON HÉRITAGE DE 600.000 EUROS



Marija Zlatic, qui habite une région montagneuse près de Boljevac (est), a été informée d'avoir hérité 940.000 dollars australiens (611.000 euros) de son mari décédé en 2011 en Australie, a rapporté le quotidien serbe Vecernje Novosti.
De quoi rêver alors qu'elle vit avec une retraite de 65 euros par mois. Mais Marija a préféré poursuivre sa vie dans des conditions modestes dans sa maison délabrée depuis longtemps et donner l'argent aux quelques personnes qui l'ont aidée depuis des années.
Ces personnes, qui habitent un village voisin se trouvant à deux heures de marche du hameau de Marija, lui apportent régulièrement des vivres et du bois de chauffage.
« Je n'ai pas besoin d'argent, alors je l'ai donné. Eux, ils en ont besoin. Ma retraite (mensuelle) de 8.000 dinars (65 euros) me suffit largement », a déclaré Marija Zlatic.
Avec son mari Momcilo, qui était menuisier, elle avait quitté son village en 1956 pour s'installer en Australie, mais elle était rentrée moins de deux ans plus tard pour s'occuper de sa mère malade et n'était plus jamais repartie.
Elle était en contact de temps en temps avec son mari qui avait, croit-on, plusieurs fermes de bovins, a raconté au journal une des personnes proches de Marija Zlatic.

UN TEST DE LANGUE POUR LES MIGRANTS ANNONCÉ AVEC UNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE

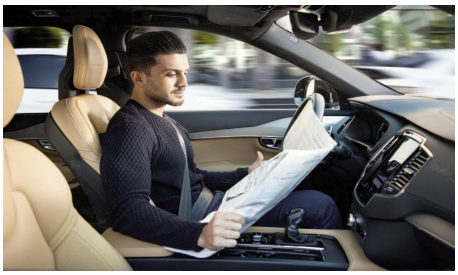


C'est ce qu'on appelle un faux pas, une situation embarrassante, un plantage quoi. Cette semaine, le ministère de l'Intérieur britannique a présenté dans un communiqué de presse la mise en place prochaine d'un test de langue pour les migrants. La boulette, c'est que le texte en question comporte une faute… d'orthographe.
Le Premier ministre David Cameron a lancé lundi un fonds de quelque 26 millions d'euros pour aider les femmes immigrées à apprendre l'anglais.
Et patatras : jeudi, le ministère de l'Intérieur, en publiant les détails du dispositif, a malencontreusement glissé une faute d'orthographe dans son communiqué de presse, écrivant « langauge » à la place de « language » (langue), devenant rapidement la risée des internautes.
« C'est une blague ? Le gouvernement annonce un test de langue pour les migrants avec une faute d'orthographe », hallucine un journaliste britannique sur Twitter.

Volvo promet des voitures totalement sûres dès 2020

D'ici quatre ans, Volvo affirme que les technologies embarquées qu'il a développé seront si performantes que plus aucun passager de ses voitures de série ne pourra mourir ou être grièvement blessé dans un accident de la route. La conduite autonome jouera un rôle central pour garantir cette sécurité totale.

C'est une promesse ambitieuse, qui ne manquera pas de revenir en pleine face de Volvo au moindre incident. Et pourtant. Malgré le risque médiatique qu'il a pris en faisant une telle annonce, le constructeur automobile suédois en est persuadé : en 2020, plus aucun passager ne sera tué ou grièvement blessé dans un accident en étant à bord d'un nouveau modèle vendu par Volvo.



Comment la firme compte-t-elle s'y prendre? En mobilisant la conduite autonome, qui est présentée comme un réel saut qualitatif en matière de sécurité routière. Plus de risque de s'endormir au volant, de conduire en état d'ivresse, de faire une malheureuse embardée ou de manquer une information capitale : avec ses dizaines de capteurs en tout genre et ses modèles statistiques, les automobiles de demain se veulent impeccables sur la route.

« Avec le développement de l'autonomie totale, nous sommes en train de repousser les limites de la sécurité. Parce que si vous construisez une voiture entièrement autonome, vous devez réfléchir à tout ce qui peut potentiellement arriver avec une voiture », souligne Erik Coelingh, ingénieur sûreté chez Volvo.

100 voitures autonomes en Suède en 2017

Et l'on parle bien sûr d'évènements plausibles et non pas de situations extraordinaires, comme la chute d'un avion. Toute la sécurité que peut proposer un industriel dans une voiture ne peut évidemment rien face à un cas de force majeure, qui n'entre pas dans les situations habituelles de la circulation routière. Même chose, a priori, pour un conducteur qui chercherait sciemment à vous rentrer dedans. La voiture autonome est un domaine sur lequel Volvo travaille depuis quelques années déjà. Après avoir fait en 2012 une démonstration en Espagne d'un convoi de véhicules sans conducteur, le constructeur a indiqué l'an dernier qu'une flotte de 1.000 véhicules teste son cloud dédié, qui est destiné à faire communiquer les autos pour qu'elles puissent signaler des zones à risques. Et l'année prochaine, c'est un ensemble de 100 voitures qui rouleront de façon autonome en Suède.

Orange va bien racheter Bouygues Telecom

LES NÉGOCIATIONS entre Orange et Bouygues Telecom ont bien été confirmées par les deux opérateurs. Les modalités seront fixées d'ici quelques semaines.

Le rachat de Bouygues Telecom par son concurrent Orange était donc une information correcte. Hier, les 2 opérateurs ont confirmé les débuts de pourparlers afin de négocier les modalités d'un tel rapprochement. Ces négociations seront suivies de près par l'Etat et les autorités de la concurrence.

Le rachat de Bouygues Telecom par Orange aura bien lieu

« Intéressé par tout schéma qui lui permettrait de conforter son ancrage durable dans les télécoms, Bouygues annonce que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité. A cet effet, un accord de confidentialité a été signé ce jour parBouygues et Orange« . C'est par ces quelques lignes dans un communiqué publié hier que l'opérateur confirmait son futur rachat par Orange.

De son côté, Orange affirme qu'aucun calendrier ni schéma n'ont encore été fixés pour parvenir à un accord. Toutefois, pour son PDG Stéphane Richard, « c'est une affaire de quelques semaines. Un mois, deux mois, ça n'ira sans doute pas beaucoup au-delà« , déclarait-il au micro de RTL.

Au cœur des négociations, la valeur de Bouygues Telecom. Le groupe serait valorisé pour 10 milliards d'euros payés en actions Orange. Cependant, selon certains analystes, Bouygues devrait obtenir une participation entre 10% et 15% du capital soit entre 4 et 6 milliards d'euros, le reste devant être payé en monnaie sonnante et trébuchante.

Free et SFR participeront dans ce rapprochement

Afin de rassembler des fonds mais aussi satisfaire les autorités de la concurrence, Free et SFR vont se joindre aux négociations. Ainsi, les actifs de Bouygues Telecom seront répartis entre les 3 opérateurs. Free et SFR pourraient obtenir les boutiques physiques de Bouygues Telecom mais aussi une partie de la clientèle et du réseau mobile.

L'Etat voit cette consolidation d'un bon œil. Cela devrait faciliter le déploiement des réseaux Internet très haut débit, tant fixe que mobile, à condition que sa participation au capital d'Orange (23%) reste plus élevée que celle de Bouygues.

HALOW, UN NOUVEAU WI-FI POUR LES OBJETS CONNECTÉS

La Wi-Fi Alliance vient de dévoiler un nouveau protocole baptisé Wi-Fi HaLow. Basé sur l'IEEE 802.11ah, il se destine à l'Internet des objets en fonctionnant sur une bande fréquence basse avec une consommation d'énergie réduite. HaLow espère ainsi rivaliser avec les autres technologies sans fil qui occupent aujourd'hui le terrain.

Le Wi-Fi pourrait avantageusement remplacer le Bluetooth et d'autres protocoles de liaison sans fil (Zigbee, Z-Wave…) dans bon nombre d'objets connectés comme les montres et les bracelets d'activité, les installations domotiques des maisons connectées, les caméras de sécurité, les capteurs environnementaux et médicaux, etc. Le principal frein à son adoption tient au fait qu'il consomme beaucoup plus d'énergie. D'ailleurs, il est souvent recommandé aux possesseurs de smartphones et de tablettes tactiles de désactiver le Wi-Fi lorsqu'ils n'en n'ont pas l'utilité afin de préserver l'autonomie de leur batterie. C'est précisément à cette problématique que répond le Wifi HaLow.

Officialisé à l'occasion du Consumer Electronics Show (CES) qui bat son plein à Las Vegas (États-Unis), il s'agit d'un habillage marketing du protocole IEEE 802.11ah. Le comité de standardisation IEEE 802 (Institute of Electrical and Electronics Engineers 802) travaille depuis 2013 sur ce futur standard qui devrait être finalisé dans le courant de l'année. Le Wi-Fi HaLow se veut une adaptation de la norme Wi-Fi à l'Internet des objets et en particulier au M2M (machine to machine), la télécommunication automatisée entre des appareils intelligents.

Un concurrent du Bluetooth

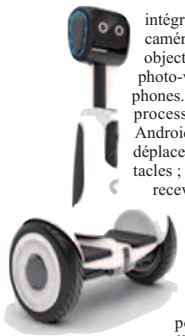
Selon la description qu'en donne la Wi-Fi Alliance, HaLow pourra faire tout ce que fait le Bluetooth tout en offrant une portée plus importante pouvant aller jusqu'à un kilomètre (en extérieur) et la possibilité de se connecter nativement en IP, donc sur Internet. L'un des atouts techniques de ce protocole est qu'il fonctionne sur la bande de fréquence de 900 MHz qui fournit une portée et une pénétration plus élevées que le Wi-Fi 2,4 et 5 GHz tout en consommant moins d'énergie. Le signal sera ainsi plus robuste et mieux à même de se propager dans des bâtiments et des environnements urbains denses. Autre avantage clé pour le déploiement d'un réseau d'objets communicants, il peut aussi connecter des milliers d'appareils (jusqu'à 8.191 précisément) sur un seul point d'accès.

Un Segway qui se transforme en robot

Segway Robot, une version hybride du célèbre gyropode, sert à se déplacer mais peut se transformer en domestique capable notamment de reconnaître les visages et les voix. La plateforme technique basée sur Android est ouverte et pourra évoluer sous l'impulsion de la communauté des développeurs.

Désormais propriété de la marque chinoise Ninebot, elle-même soutenue par le fabricant de smartphones Xiaomi, Segway tente une diversification assez inattendue. Il y a quelques jours, le créateur du gyropode éponyme annonçait qu'il ouvrait une activité dédiée à la robotique personnelle. Dans la foulée, Segway s'est rendu au Consumer Electronics Show (CES), à Las Vegas, aux États-Unis, pour présenter son Segway Robot. Développé en partenariat avec Intel, il se présente sous la forme d'un gyropode Segway dépourvu de manche central qui se pilote avec le balancement du corps, comme un hoverboard. Entre les jambes du conducteur se trouve un boîtier profilé au sommet duquel se cache la tête escamotable du robot.

Son « visage » se compose d'un écran dans lequel sont intégrés plusieurs capteurs, dont une caméra 3D RealSense d'Intel, un objectif de type fisheye, un capteur photo-vidéo classique et des microphones. L'ensemble est animé par un processeur Atom et tourne sous Android. Le robot est capable de se déplacer seul en détectant les obstacles ; il peut reconnaître les visages, recevoir des commandes vocales, parler et même suivre son propriétaire lorsqu'il se déplace. Lors de la présentation au CES, en présence du PDG d'Intel, Brian Krzanich, Segway a expliqué que le robot pourrait par exemple aller accueillir un visiteur se présentant à la porte sans que son propriétaire n'ait à bouger de son canapé. Amusant, mais pas franchement utile…



Un kit de développement pour faire évoluer le robot

Les exemples d'usages présentés dans la vidéo officielle (voir vidéo ci-dessus) ne sont pas non plus très convaincants quant à l'utilité concrète de cet engin. Cependant, le fait que la plateforme soit ouverte avec un kit de développement devrait permettre aux créateurs de tout horizon d'inventer de nouvelles fonctionnalités. Le Segway Robot pourrait par exemple être associé avec des équipements domotiques pour contrôler certaines fonctions (ouverture de porte, éclairage, musique, télévision, chauffage, etc.) ou faire de la surveillance mobile en retransmettant un flux vidéo en temps réel. Il sera également possible de faire évoluer le robot en lui ajoutant des bras motorisés ou d'autres accessoires. Segway a prévu de commercialiser une version développeur à partir du troisième trimestre 2016 mais il n'a pas encore communiqué son prix. On se souvient que, malgré son côté très novateur, le Segway n'a pas réussi à toucher le grand public en raison d'un tarif trop élevé. C'est sans doute cet élément qui déterminera le succès du Segway Robot.

Questions ? Réponses !

COMMENT GUÉRIR DU BÉGAIEMENT ?



Le bégaiement est un trouble du langage qui touche environ 600.000 personnes en France. Soit pratiquement 1 personne sur 100, avec des handicaps de niveaux très divers. La prise en charge de la maladie n'est pas toujours convenablement assurée.
Surtout dans ses formes légères, dont le caractère invalidant est souvent mal pris en compte.

Traitement du bégaiement

Pourtant, s'il est dépisté à 5 ans et orienté vers une prise en charge orthophonique professionnelle, un enfant bègue a pratiquement 100 % de chances de parvenir à l'âge adulte… totalement guéri.
En revanche, les risques de voir son bégaiement persister toute la vie s'élèvent à 25 % s'il n'est pas pris en charge…

Causes du bégaiement

Les connaissances sur l'origine de cette maladie longtemps assimilée à des troubles émotionnels, évolue et se précise.
Une équipe de recherche a démontré que certains bégaiements pourraient trouver leur origine dans des modifications anatomiques des structures cérébrales.

Bientôt des régimes adaptés à la génétique de chacun ?

L'objectif de personnaliser la perte de poids en fonction de la génétique de l'individu pourrait être atteint d'ici cinq ans, affirme un groupe de chercheurs. À partir d'un échantillon de salive, pour l'analyse de l'ADN, et de capteurs connectés, pour suivre alimentation et activité physique, un algorithme pourrait fournir des conseils individualisés.

Le surpoids et l'obésité sont devenus des problèmes de santé publique dans le monde occidental mais aussi dans des pays comme l'Inde et la Chine. Pourtant, certaines personnes restent à un poids normal bien qu'elles vivent dans un environnement qui les incite à grossir. D'après la recherche sur la génétique de l'obésité, la moitié de l'indice de masse corporelle (IMC) peut être attribuée à des facteurs génétiques ; le reste est dû à des facteurs liés à l'environnement, comme l'alimentation et l'exercice.
Actuellement environ 150 variants génétiques sont associés de manière significative à l'IMC, le tour de taille ou le risque d'obésité. Parmi ces gènes, certains affectent des voies du système nerveux central qui jouent un rôle dans le contrôle de la prise alimentaire, d'autres sont associés à la sécrétion d'insuline, d'autres encore à l'adipogenèse, la biologie des lipides, le métabolisme énergétique…
Par exemple, le gène FTO (pour Fat mass and Obesity-associated protein) est associé à l'obésité car il influence le développement des adipocytes (les cellules qui stockent les graisses) et la thermogenèse (la production de chaleur). Une variante du gène FTO peut favoriser le stockage de l'énergie apportée par l'alimentation au lieu de la brûler, si bien que ce gène a pu être



qualifié de « gène de l'obésité ». Mais un seul gène ne peut expliquer l'obésité, comme l'explique Molly Bray, professeur de sciences nutritionnelles à l'université du Texas, à Austin, aux États-Unis : « Lorsque vous revenez en arrière et regardez combien la variation de ce gène compte pour la variation de la taille du corps dans la population générale, c'est vraiment petit. Cela souligne qu'il y a plusieurs gènes impliqués dans l'obésité et ils interagissent les uns avec les autres de façon complexe ».

Utiliser l'information génétique pour mieux gérer son poids

Un groupe de travail des National Institutes of Health, NIH, (regroupé sous le nom de Genes, Behaviors and Response to Weight Loss Interventions) a étudié cette question et produit un rapport qui paraît dans la revue Obesity. Cet article propose des pistes pour utiliser l'information génétique dans la gestion du poids, via une médecine personnalisée qui se substituerait à une médecine universelle. Cette médecine de précision utiliserait la génomique et d'autres données pour optimiser et personnaliser des traitements.
Bien que des méthodes pour perdre du poids fonctionnent sur le court terme, il est souvent plus difficile de maintenir cette perte de poids sur le long terme. Et c'est là que la génétique pourrait intervenir car de nombreux gènes associés à l'obésité ont été identifiés. En fonction du profil génétique de l'individu, il pourrait être possible d'identifier les stratégies susceptibles de mieux fonctionner pour lui ; par exemple, l'exercice peut être plus ou moins efficace pour maigrir, en fonction du patrimoine génétique de l'individu.
Pour les experts de ce groupe de travail, la prochaine avancée majeure pour aider les patients à atteindre leur poids de santé sera d'utiliser leurs données génétiques pour construire des régimes et des programmes d'activité physique individualisés. Le défi pour atteindre cet objectif est de disposer d'outils d'analyse appropriés. Ceci pourrait être possible rapidement : « Je pense que d'ici cinq ans, nous allons voir les gens commencer à utiliser une combinaison de données génétiques, comportementales et d'autres données complexes pour élaborer des plans de gestion du poids personnalisés », explique Molly Bray, qui a dirigé ce groupe de travail.
Dans le futur, des échantillons de salive pourront servir à séquencer les gènes des patients et, en même temps, des capteurs pourront récolter des informations sur des facteurs environnementaux : alimentation, activité, stress… Un algorithme informatique analyserait ces données et donnerait aux patients des conseils personnalisés pour atteindre leur poids cible. La baisse des coûts de séquençage et des capteurs connectés pour suivre en temps réel le comportement permettent déjà aux scientifiques de récolter ce type de données pour la recherche fondamentale. Il reste à développer des outils accessibles au plus grand nombre…

Grossesse : ne négligez pas les oméga-3 !

Un équilibre en acides gras oméga-3 et oméga-6 pendant la grossesse permettrait de favoriser le développement du fœtus. Les oméga-3 se trouvent dans les poissons gras et des huiles végétales, les oméga-6 dans des huiles, céréales, les œufs et viandes rouges.
Les acides gras oméga-6 et oméga-3 sont tous deux des nutriments essentiels au corps. Cependant, notre alimentation moderne regorge d'oméga-6 et offre trop peu d'oméga-3, or il semblerait qu'un équilibre entre les deux soit nécessaire.
Des recherches précédentes sur la consommation d'huiles riches en oméga au cours de la grossesse avaient montré l'importance d'équilibrer les apports en acides gras oméga-6 et oméga-3 pour améliorer les fonctions cérébrales des enfants mais les scientifiques n'arrivaient pas à expliquer ce fait.
Pour creuser cette question, une équipe de l'université de Tohoku, au Japon, a nourri un groupe de souris gestantes avec une alimentation déséquilibrée à dessein : riche en oméga-6, pauvre en oméga-3. À la naissance des petits, les chercheurs ont remarqué qu'ils avaient non seulement des



cerveaux plus petits mais que les souriceaux montraient aussi un comportement émotionnel anormal. Ils montraient aussi plus d'anxiété à l'âge adulte. À noter que ces petites souris ont été nourries de façon équilibrée après la naissance. Le déséquilibre n'était présent que pendant la période de gestation.

Le manque d'oméga-3 lié au vieillissement des cellules souches neurales

À l'aune de ces résultats, la professeure Noriko Osumi, en charge de cette étude, pense que ce comportement anormal du cerveau a été causé par le vieillissement prématuré des cellules souches neurales fœtales, les cellules qui produisent les cellules cérébrales, en réponse au déséquilibre d'oméga-6 et oméga-3 de l'alimentation.
L'équipe en a conclu qu'une consommation excessive d'oméga-6 par la mère pendant sa grossesse et des niveaux trop faibles d'oméga-3 pouvaient avoir des effets sur la santé mentale de sa descendance, et qu'un équilibre de ces deux types d'acides gras essentiels pouvait améliorer la santé des enfants. Les résultats sont parus dans la revue Stem Cells.
Les mères novices en nutrition noteront que les poissons (maquereau, saumon, hareng, thon blanc, sardine) et les huiles végétales (lin, colza, chanvre...) sont riches en oméga-3, tout comme les fruits secs oléagineux. On trouve des oméga-6 en quantité dans la plupart des huiles végétales et céréales (arachide, tournesol, carthame, sésame, huile de maïs, huile de noix), mais aussi dans les œufs et certaines viandes rouges.

Le Taurus Electro G2, un motoplaneur électrique qui se charge au soleil

Le Taurus Electro G2, de l'entreprise slovène Pipistrel, est un planeur motorisé électrique biplace – donc un engin de loisir –, commercialisé depuis 2011, ce qui en fait un cas unique. Nouveauté : une remorque à cellules photovoltaïques permet de charger une batterie, sur laquelle pourra être connectée celle de l'avion, une fois celui-ci revenu au sol.

Alors que l'avion solaire de Solar Impulse est immobilisé pour l'hiver le long de son tour du monde, une petite entreprise slovène, Pipistrel, explore à sa manière le vol électrique à la force des photons. La société est connue dans le monde de l'ULM et s'est fait un nom dans celui des motoplaneurs, c'est-à-dire des planeurs munis d'un petit moteur pour décoller de façon autonome. Avec le petit avion biplace WattsUp, Pipistrel s'est mise à l'aviation électrique.

En 2011, la société montrait une version électrique du motoplaneur Taurus, de 14,97 m d'envergure pour 306 kg (avec les batteries). Ce type d'engin s'accommode bien d'une telle motorisation, lourdement handicapée par une faible autonomie, puisque le pilote, une fois une altitude suffisante atteinte, coupe le moteur. Pour éviter que l'hélice ne freine le planeur, ses pales peuvent alors être tournées dans le sens du vent ou bien, portée par un mât, elle est basculée à l'intérieur du fuselage. En vol, le moteur peut aussi être utilisé pour passer d'une ascendance à une autre (une « pompe » dans le langage des vélivoles) ou pour rentrer à la maison.

Le Taurus Electro G2, avec hélice et train d'atterrissage rétractables, est propulsé par un moteur électrique consommant 40 kW, permettant le décollage sur une longueur de piste de 250 m, selon les indications du constructeur. En vol, la puissance de croisière annoncée est de 30 kW. Deux packs de batteries au lithium-polymère sont proposés, de 42 ou de 59 kg, fournissant respectivement de quoi grimper jusqu'à 1.200 m ou 2.000 m.

La finesse annoncée, hélice et trains rentrés, est de 41, autrement dit le planeur, dans un air immobile, perd un mètre de hauteur quand il parcourt 41 m horizontalement. C'est une performance classique pour un planeur de 15 m d'envergure.



Charger au soleil, pendant que l'avion vole…

La charge des batteries peut désormais se faire grâce à la remorque qui sert à transporter ce motoplaneur aux ailes démontables. Des panneaux photovoltaïques sont installés sur son toit et fournissent 1 kW, soit, explique le constructeur, de quoi charger les batteries en 10 heures pour le pack 30 ampères-heures (Ah) ou 12 heures pour le 40 Ah. De plus, une batterie se trouve dans la remorque et le planeur peut être chargé grâce à elle quand il est à l'intérieur. On peut donc emmagasiner un peu d'énergie électrique (3 kWh) pendant que le planeur vole et, grâce à un contrôleur, charger les batteries de l'aéronef pendant la nuit pour repartir le lendemain…

Bien sûr, le Taurus est un engin de loisir et pas un moyen de transport qui préfigure l'avion du futur. Mais l'idée est astucieuse et permet vraiment de voler avec de l'électricité fournie par la nature.

Des ULM électriques et même des avions, comme l'E-Fan ou le Cri-Cri E-Cristalline de Hughes Duval motorisé par Electravia, ou encore des hybrides, comme le Glowfly, volent déjà mais bien peu sont commercialisés et les versions biplaces se font attendre.

Pour le motoplaneur, la faisabilité est démontrée et plusieurs pays, dont la France, ont autorisé ces appareils à voler sur leur territoire.

La mystérieuse explosion cambrienne favorisée par un boom du plancton ?

Nul ne sait vraiment quelles sont les causes de la fameuse explosion cambrienne – cette apparition soudaine (quelques millions d'années seulement) de nombreux organismes pluricellulaires il y a environ 542 millions d'années. Il est possible que cette explosion ait été favorisée par la colonisation à grande échelle des océans par les premières cyanobactéries planctoniques, il y a entre 800 et 600 millions d'années.

Le problème soulevé par l'« explosion cambrienne était déjà connu de Darwin car il contredisait partiellement sa théorie initiale de l'évolution. En effet, si les paléontologues du XIXe siècle devaient encore se limiter à établir une chronologie relative, ils avaient bien remarqué ce qui semblait être un brusque début des temps fossilifères dans les couches géologiques dites du Cambrien. Nous savons aujourd'hui, grâce aux méthodes de datation absolue découvertes au XXe siècle, que cela correspond à un évènement qui s'est produit il y a environ 542 millions d'années (Ma).

La vie semble faire à ce moment-là un brusque saut sur l'axe de l'infiniment complexe qui décrit l'univers conjointement avec celui de l'infiniment petit et de l'infiniment grand. En effet, la plupart des grands embranchements actuels de métazoaires, c'est-à-dire les animaux pluricellulaires, se mettent en place à cette époque, accompagnés par une grande diversification des espèces animales, végétales et bactériennes. Les spécialistes savent aujourd'hui que cette explosion n'a pas été aussi soudaine qu'ils le croyaient. Des métazoaires relativement complexes devaient exister avant cette date, même si les organismes unicellulaires, parfois regroupés sous forme de colonies, étaient majoritaires.

Comprendre ce qui a causé l'explosion cambrienne est d'une très grande importance pour le biologiste cherchant à percer les mystères de l'évolution – et pas seulement à retracer ses différentes étapes. Plusieurs hypothèses ont été avancées au cours des années et l'une d'elle relie cette explosion à un changement de la géochimie planétaire causé par la vie elle-même : la production d'oxygène par des organismes photosynthétiques. Dans un récent article du journal Nature, la biologiste Patricia Sánchez-Baracaldo, de l'université de Bristol, est même plus spécifique. Pour elle, c'est l'apparition des cyanobactéries planctoniques productrices d'oxygène pendant le Néoprotérozoïque (la troisième et dernière ère du Protérozoïque qui s'étend de 1.000 Ma à 542 Ma) qui a fortement contribué à l'explosion cambrienne.

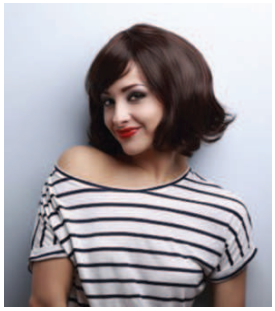
Des horloges moléculaires pour comprendre l'explosion cambrienne

La vie a découvert la photosynthèse il y a plus de 3 milliards d'années. Elle devait être anoxygénique à ses débuts (c'est-à-dire qu'elle ne produisait pas de dioxygène) mais, il y a environ 2,4 milliards d'années, au moment de la fameuse Grande Oxydation (Great Oxidation Event, ou GOE, en anglais), elle devait produire de l'oxygène qui a commencé à être présent dans les océans – après avoir provoqué la précipitation du fer –, puis dans l'atmosphère. Après ce premier bond, la quantité d'oxygène atmosphérique est restée encore peu importante et stable jusqu'à il y a environ 800 millions d'années. Elle a ensuite crû bien plus rapidement, en quelques centaines de millions d'années, pour atteindre une valeur comparable à celle d'aujourd'hui. C'est ce que l'on appelle en anglais le Neoproterozoic Oxygenation Event.

Or, Patricia Sánchez-Baracaldo a découvert, en utilisant les outils modernes de la biologie moléculaire, que c'est précisément de cette époque que daterait l'apparition des cyanobactéries planctoniques. Elles auraient évolué à partir d'ancêtres qui restaient confinés sur les fonds peu profonds des mers, des océans et peut-être même dans l'eau douce. Les cyanobactéries se seraient donc limitées à dominer les côtes pendant des milliards d'années avant de coloniser les océans, disposant d'une plus grande surface de développement et, par conséquent, pouvant produire bien plus d'oxygène par photosynthèse.

Il est donc vraisemblable d'imaginer que cette révolution dans le monde des cyanobactéries a préparé et rendu possible l'explosion cambrienne car l'oxygène permet une activité biologique plus importante. D'autres facteurs ont cependant pu avoir un impact significatif. On évoque ainsi par exemple depuis un certain temps l'hypothèse de la Terre boule de neige. Cette glaciation massive aurait provoqué une extinction majeure et donc un goulot d'étranglement génétique. Cela aurait conduit à une sélection de parentèles, c'est-à-dire que des associations d'organismes unicellulaires conduisant aux multicellulaires auraient été plus efficaces d'un point de vue adaptatif pour assurer la survie des organismes vivants.

Comment fortifier ses cheveux



Fortifier ses cheveux vite, et avec le minimum d'efforts, permet d'anticiper la dépression capillaire (chute + appauvrissement).

Conseil n°1 : tous les matins, brosser pour fortifier ses cheveux

Avec ses 376 fibres en résine de longueurs et diamètres différents, cette brosse est un outil de massage hors pair. Ses picots débarrassent le crane des impuretés, relancent la microcirculation et oxygènent la peau du scalp. Les cheveux poussent vite et mieux.

Conseil n°2 : une à deux fois par semaine, laver pour les régénérer

Blindée de céramides pour reconstituer la fibre altérée et de Stemoxydine qui stimule le follicule capillaire, cette gamme promet 1000 nouveaux cheveux en 90 jours et des longueurs 10 fois plus résistantes.

Conseil n°3 : tous les deux mois, soigner profondément pour fortifier ses cheveux

Chic, un soin en salon dont les bénéfices dépassent le shampooing suivant ! Un actif dérivé du silicium pénètre en profondeur pour restructurer les tiges une à une. Et ainsi fortifier les cheveux Chargée positivement, la molécule s'ancre profondément sur les zones abimées du cheveu, eux chargés négativement.

Le chauffage assèche ma peau, comment la protéger ?



Chauffage et peau sèche : les liaisons dangereuses

Plus on monte le chauffage plus l'air devient sec. Conséquence : l'eau, à la surface de la peau, s'évapore trop vite. Fatalement, celle-ci est déshydratée, manque de lipides, et sa barrière protectrice ne joue plus son rôle.

Et bien évidemment monter le chauffage parce qu'on grelotte et se prendre un différentiel de 20°C dès qu'on met le nez dehors... Ca ne fait pas du bien à notre peau qui se met à picoter et à rougir. Au fil des semaines les petits vaisseaux qui quadrillent notre peau frôlent la surchauffe. Cartonnée, la peau tire, les rides de la patte d'oie pointent sournoisement le bout de leur nez. Chez certaines, des rougeurs peuvent même apparaître au niveau des ailes du nez.

Un phénomène qui touche surtout les peaux fines et claires. En effet, la transparence de l'épiderme ne pardonne rien, surtout l'hiver.

Les réflexes qui sauvent notre peau face au chauffage

Restaurer la barrière cutanée en apportantt une bonne dose de lipides et en boostant leur synthèse.

Choisir son cosmétique en fonction de son type de peau. Elle est à tendance grasse ? On mise sur une crème riche en eau et pauvre en huile. Elle est plutôt normale à sèche ? On choisit d'appliquer au quotidien une émulsion eau dans huile. Comme elle a naturellement tendance à en perdre, il faut lui apporter un maximum de gras (donc de lipides).

Dans tous les cas, compléter en appliquant aussi souvent que possible un masque hydratant. On peut même le laisser poser toute la nuit.

LES MEILLEURES CRÈMES DE NUIT DÉTOX

Pourquoi les crèmes de nuit détox nous sauvent la face ?

La détox ce n'est pas que dans l'assiette, c'est aussi au rayon beauté et plus particulièrement dans les crèmes visage pour la nuit.

C'est à ce moment-là que peau est censée récupérer le plus (un peu comme notre organisme). En effet c'est entre minuit et 1h du matin que ses mécanismes internes et les cycles de régénération cutanée atteignent leur pic d'activité maximale.



Durant ce « sommeil profond de la peau » le derme met en places 5 actions : desquamation, différenciation cellulaire, restauration de la fonction barrière, boost de microcirculation et réorganisation cellulaire.

Les crèmes de nuit détox favorisent ce mécanisme pour une peau plus belle au matin. Finis teint brouillé et terne, signes de fatigue, traits tirés et grain irrégulier...

Ces soins de nuit détox agissent comme des aspirateurs de toxines pendant notre sommeil, moment où la mécanique naturelle de régénération des cellules fonctionne à plein régime. A la clef : une remise à neuf de la peau.

LE TOP 5 DES ALIMENTS ANTI-ACNÉ



1 - Les fruits de mer

Ils sont riches en zinc, un nutriment anti-inflammatoire. Les fruits de mer, en particulier les huîtres, contribuent donc à limiter l'acné, qui est une inflammation.

2 - Le bœuf et le foie de veau

Comme pour les fruits de mer, mais dans une moindre mesure, le zinc est présent dans le foie de veau. Un bon allié pour notre peau. Le bœuf contient également du sélénium, indispensable pour stimuler les défenses immunitaires de l'organisme.

3 - Les poissons

Les poissons gras, notamment le saumon, sont riches en oméga 3 et acides gras essentiels. Attention aux plats préparés et aux aliments transformés : ils sont pleins d'acides gras trans, à fuir si l'on veut avoir une belle peau.

4 - Les légumes

Au sein des populations d'Indiens du Paraguay et de Nouvelle-Guinée, les adolescents ne souffrent pas d'acné. Au delà du patrimoine génétique, les scientifiques ont remarqué que ces populations consommaient très peu de sucres. Leur alimentation, riche en légumes, explique en partie l'absence d'acné.

5 - Les fruits

Les fruits ont un indice glycémique bas, en particulier les fruits rouges. L'indice glycémique des aliments (qui conditionne le taux de sucre dans le sang) est un bon indicateur à connaitre avant de manger quoi que ce soit puisque le sucre est un des responsables de l'inflammation de la peau, et donc de l'acné.

Falafels ultra-faciles

Ingrédients

-1 boîte (400 g) de pois chiches égouttés
-80 g de chapelure, ou plus si besoin, divisé en deux
-1 petit oignon grossièrement haché
-6 cl d'huile d'olive
-1 œuf
-2 cuillères à soupe de persil séché
-1 cuillère à soupe de curry en poudre
-1 cuillère à soupe d'ail semoule
-1 cuillère à soupe de jus de citron
-1/2 cuillère à soupe de poivre noir moulu
-25 cl d'huile d'olive pour la friture

Méthode de préparation

1.Mixer les pois chiches, la moitié de la chapelure, l'oignon, l'huile d'olive, l'œuf, le persil, le curry, l'ail semoule, le jus de citron et le poivre noir. Arrêter lorsque le mélange fait des petits morceaux. Rajouter de la chapelure si le mélange est trop humide.



2.Former à partir de ce mélange des boulettes de la taille d'une balle de golf et les déposer sur une assiette.

3.Écraser les boulettes de sorte à former des galettes et les recouvrir du reste de chapelure.

4.Faire chauffer les 25 cl l'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen et y faire revenir les galettes jusqu'à ce qu'elles croustillent, environ 3 minutes de chaque côté.

gateau sec

Ingredients

•250 g de farine de blé pâtisserie sans grumeaux de mon partenaire Farin'Up
•100 g de sucre en poudre
•30 g de graines de sésame grillées de mon partenaire Farin'Up
•1 c-a-thé de graines de fenouil
•1 c-a-thé d'anis en poudre
•1 c-a-thé de levure sèche
•1 c-a-thé de levure chimique
•1 oeuf
•80 ml d'huile végétale
•1 c-a-soupe d'eau de fleur d'oranger
•une pincée de sel
•1 oeuf battu pour la dorure

Méthode de préparation

1.Dissoudre la levure dans une petite quantité d'eau tiède avec un peu de sucre et laisser réagir pendant 10 min jusqu'à ce que la levure mousse.

2.Écraser les graines de fenouil au pilon ceci aidera à avoir plus saveur dans les Ka'ak.

3.Mélanger les ingrédients secs (farine, sucre, graines de sésame, graines de fenouil, l'anis la pincée de sel, la levure chimique).

4.Verser la levure sèche dissoute. Ajouter l'oeuf ainsi que l'eau de fleur d'oranger.



5.Incorporer tous les ingrédients et ajouter l'huile progressivement tout en mélangeant. La pâte va devenir plus lisse.

6.Ajouter une petite quantité d'eau tiède au besoin (juste assez pour ramasser la pâte).

7.Pétrir la pâte pendant 5 min en utilisant la paume de la main jusqu'à ce que la pâte devienne lisse.

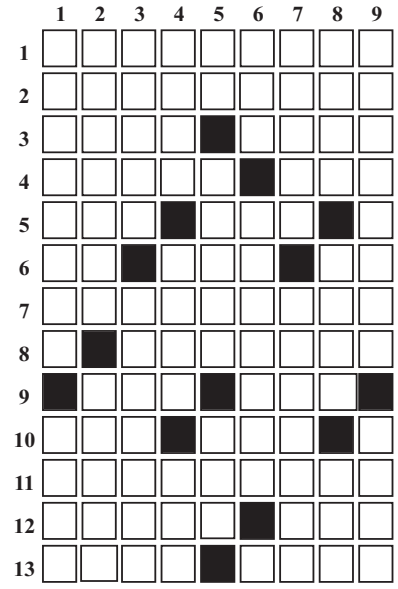
8.Former des petites boule de la taille d'un oeuf. Les rouler sur le plan de travail pour former un boudin. Joindre les 2 extrémités pour former un cercle.

9.Déposer au fur et a mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

10.A l'aide d'un couteau couper les bords des Ka'ak (il ne faut pas aller jusqu'à bout). Laisser reposer 15 min.

11.Préchauffer le four à 180 C (350 F). Badigeonner les gâteaux d'oeuf battu et enfourner pour 20 min ou jusqu'à obtenir une belle couleur dorée.

Mots croisés 9/13 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1428

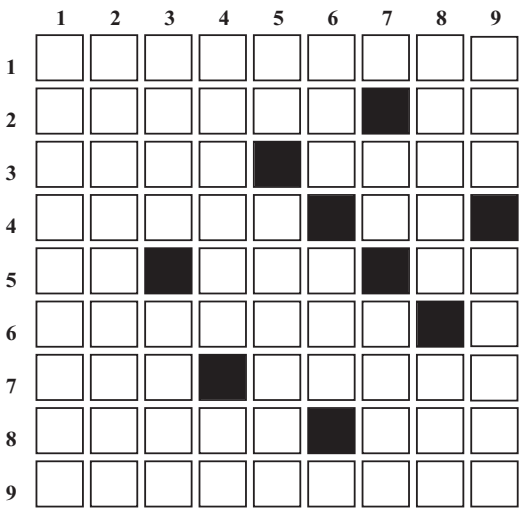
HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU
ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

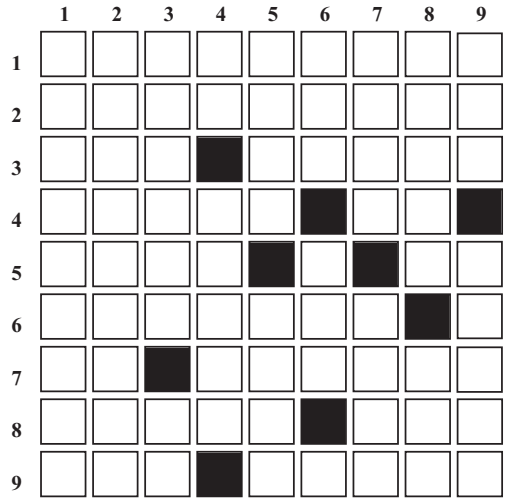
VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS
MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIME-MENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

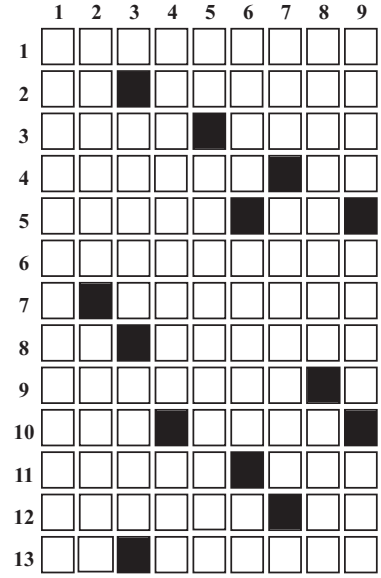
Mots croisés 9/9 n° 1429



Mots croisés 9/9 n° 1449



Mots croisés 9/13 n° 1449



HORIZONTALEMENT

1. Ignorées - 2. Il finit en décembre - Exposé - 3. Matière de pavé - Grosse guêpe - 4. Délétères - Il suit le docteur - 5. Évite adroitement - Tourné les pages - 6. Hasardeux - 7. Fortes têtes - 8. Un élu - Enquaustiquées - 9. Tailler finement - 10. Téméraire - Sorte de diaphragme - 11. Jardins d'agrément - Partisan du transvestisme - 12. Gonfler - On la mit au vert - 13. Réfléchi - Fondés.

VERTICALEMENT

1. Vidéos - 2. Recruté - Thé - 3. Mousse blanchâtre - Esclave féodal - 4. Demeure habituelle - Place forte - 5. Dans le vent - Bonifier - 6. Ignorants - Oxygéner - Jubilé - 7. Ecole de cadres - Matelas - 8. Dégoûtée - Matière prisée - 9. Direction à suivre - Elle a la forme de son nom - Les nôtres.

SOLUTION N° 1448

Horizontalement
REBUTANTE
EGO - OBEIR
GAUFRETTE
ALLIER - AS
R - ENA - UN -
DEVIDES - R
ETA - OTAGE
S - RIRE - AN
- ADO - TORT
OUI - AERER
SCEPTRE - E
SURIR - ETE
UNS - ESSES

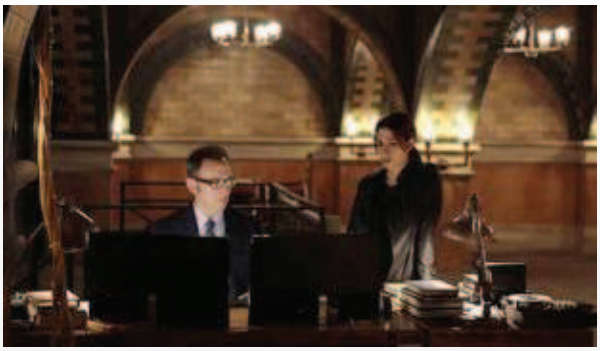
Verticalement
REGARDES -
OSSU
EGAL - ET
- AUCUN
BOULEVAR-
DIERS
U - FINI - IO - PI
- TOREADOR
- ATRE
ABER -
ETETER - S
NET - USA -
OREES
TITAN -
GARE - TE
ERES -
RENTREES

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques

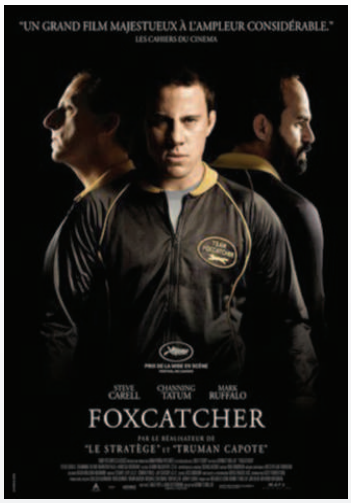


TF1 20 55 Person of Interest



Shaw et Reese s'intéressent à Tomas Koroa, négociant international en vins, dont le nom vient d'être sorti par la machine. Cet Hispano-Américain de 31 ans passe énormément de temps à l'étranger et pourrait potentiellement être impliqué dans certains trafics. Parallèlement, Finch et Root tentent de saboter les initiatives du nouveau gouverneur Nicholas Dawson, élu grâce à l'aide de Samaritain.

CANAL+ 20 55 Foxcatcher



Les rapports entre les frères Mark et Dave Schultz, tous deux champions olympiques de lutte, sont tendus. Une nuit, Mark est contacté par John du Pont, un étrange milliardaire qui souhaite monter et entraîner une équipe de lutte dans son manoir. Prêt à tout pour faire gagner son pays, Du Pont voit les choses en grand et aimerait également engager Dave. Mais ce dernier refuse. Mark commence alors son entraînement auprès de l'insaisissable du Pont.

M6 20 50 Recherche appartement ou maison



Depuis un an, suite à une séparation, Emilie, mannequin et comédienne de 32 ans, n'a plus d'appartement. L'animateur et agent immobilier met tout en œuvre pour lui dénicher un cocon à Paris. Laëtitia, 37 ans, et Franck, 42 ans, logent dans l'hypercentre de Toulouse. Parents de deux enfants, ils se sentent à l'étroit dans leur habitation. Le couple souhaite emménager dans une maison avec jardin. Laurence Simonney tente de leur dégoter la perle rare. Anna, célibataire sans enfants, vit à Dijon. Ayant le soleil en horreur, la quinquagénaire entend partir de son logement qu'elle juge trop lumineux. Contre toute attente, Anna recherche un bien sombre et atypique. Romain Cartier se met au travail pour trouver un endroit qui lui convienne.

France 2 21 00 Lille (L1) / Bordeaux (L1) - Football. Coupe de la Ligue. 1re demi-finale.



Rio Mavuba et les Lillois espèrent égayer leur deuxième partie de saison par une qualification en finale de la coupe de la Ligue. Pour cela les Dogues devront élever leur niveau de jeu face à des Bordelais solides qui ont aligné une série de huit matchs sans défaite à la mi-janvier. Cette rencontre entre deux équipes qui briguent une place en Ligue Europa s'annonce serrée.

France 3 20 55 La stagiaire



Margot, 17 ans, jeune espoir de la natation française, se prépare aux sélections pour les Jeux olympiques. Elle est violée dans les douches du club alors que son coach, David Grimm, est présent dans le bâtiment. La mère de Margot confie à Constance Meyer que sa fille a changé depuis quelques mois. Puis, des analyses sanguines révèlent que la jeune nageuse se dopait.

TV5MONDE 21 00 L'esprit de famille



Max, écrivain raté et immature, et Yvan, professeur de lettres et hypocondriaque, sont frères. Leur petite sœur, Hélène, souffre depuis de nombreuses années de graves problèmes rénaux. Une greffe s'impose d'urgence. Les deux frères sont alors sollicités pour donner leur organe. Une compétition s'engage entre eux, au cours de laquelle les deux donneurs potentiels espèrent secrètement être... recalés.

HORAIRES DES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:18	13:00	15:44	18:09	19:32
CONSTANTINE	06:00	12:41	15:25	17:50	19:13
ALGER	06:18	13:01	15:45	18:11	19:33
OUARGLA	06:05	12:51	15:46	18:11	19:28
CHLEF	6:24	13:07	15:54	18:19	19:40
MOSTAGANEM	06:29	13:12	15:59	18:24	19:46
ORAN	06:32	13:15	16:02	18:28	19:49

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5382- MARDI 15 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'article 41, un acquis important selon Grine

Le ministre de la communication, Hamid Grine, a indiqué, hier à Ouargla, que l'article 41 dans le projet de révision de la Constitution, portant dépénalisation du délit de presse, constitue un acquis «important» vers le véritable professionnalisme de la presse en Algérie.

INTERVENANT en ouverture d'une conférence sur «les dispositions relatives à la presse, contenues dans le projet de révision de la constitution», le ministre a affirmé que «l'article 41 réunit les conditions de la consécration de la liberté d'expression» et accorde la liberté «absolue» à la presse en veillant, toutefois, à ne pas porter atteinte à la dignité des personnes.



Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre du projet du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et traduit les efforts entrepris depuis 2014 par le ministère de la Communication en vue de consolider le professionnalisme de la presse en Algérie, a soutenu M. Grine.

Ces efforts ont permis jusque-là de délivrer près de 4.500 cartes de journaliste professionnel, de la presse écrite et audiovisuelle, a-t-il ajouté.

«La délivrance de ce nombre important de cartes ne signifie nécessairement que l'ensemble tous les journalistes qui en ont bénéficié font preuve de professionnalisme, une qualité que seul le travail de terrain octroie, mais que cette carte permettra l'accès aux sources d'information, en tant que droit constitutionnel», a expliqué le ministre de la Communication.

Poursuivant son intervention lors de cette conférence, troisième du genre après celles de Constantine et Oran, le ministre a estimé que «les conditions sont réunies pour permettre l'exercice du métier de journaliste en Algérie, et qu'il est du devoir des journalistes de faire preuve d'objectivité et de crédibilité dans le traitement de leurs thèmes».

S.N

MÉDÉA

Foire du miel

DANS L'OBJECTIF d'encourager la production du miel, il est organisé une foire locale qui regroupe une vingtaine d'apiculteurs venus des différentes communes de la wilaya pour faire connaître leur produit et ses nombreuses variétés.

La filière apicole, qui a bénéficié de multiples soutiens à travers les différents programmes publics et obtenu des résultats très positifs, est soutenue par un effectif de plus de 1 400 apiculteurs affiliés à la chambre de l'agriculture, permettant ainsi à la wilaya de Médéa de se situer dans le peloton des principales régions apicoles.

Pour mieux faire connaître le potentiel de la wilaya en matière de production de miel, la chambre de l'agriculture a déjà organisé, au cours de la 1re semaine du mois de novembre 2015, un Salon national du miel qui a été un succès eu égard à l'importante participation de producteurs enregistrée.

C'est dans la perspective de mieux vulgariser l'activité apicole que les responsables de la chambre de l'agriculture ont organisé, en collaboration avec la direction des services agricoles, une foire du miel afin de permettre au public de découvrir le miel et de pouvoir acheter le produit à des prix réduits.

Pour montrer tout l'intérêt accordé par les autorités à l'activité, le coup d'envoi de la foire du miel, qui se tient du 24 au 31 janvier à proximité du kiosque Hamou, près du siège de la wilaya, a été donné par le wali, Mostafa Layadi.

Ce dernier a exhorté les responsables du secteur à accompagner la filière pour développer la production du miel et les produits de la ruche, en mettant à la disposition des apiculteurs des espaces appropriés à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, afin de leur donner la possibilité d'écouler leur production.

Mais pas seulement, puisqu'il a également invité les apiculteurs à faire connaître les bienfaits du miel et ses vertus pour la santé, mais aussi à faire découvrir au public les nombreux produits de la ruche.

Les stands d'exposition ont été installés dans des tentes où les visiteurs ont pu mesurer les efforts réalisés par la wilaya au cours de ces dernières années.Pour rappel, le nombre de professionnels de la filière est en progression constante alors que le volume de la production de miel a atteint 1 500 quintaux en 2015, représentant 4 % de la production nationale, est-il indiqué.

Nabil B.

LA CLASSE NUMÉRIQUE CONTINUE SON EXPANSION À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

Samsung inaugure sa 4e Smart School au Sud algérien

APRÈS ALGER, Constantine et Oran dans le cadre du partenariat entre, le ministère de l'éducation national et Samsung Electronics c´est au tour de la ville d'Adrar de bénéficier de la quatrième «Smart School» opérationnelle sur le territoire national.

Le ministre de l'éducation à procédée à l'inauguration de la quatrième classe numérique au lycée Hakkoumi Laidet ce, en présence des autorités locales de la wilaya.

Lancé la première fois en 2014 avec la toute première classe numérique pilote du genre en Afrique du nord au lycée d'excellence des mathématiques de Kouba, et cela dans le cadre de ses activités CSV ; l'entreprise s'est engagée par la suite à accompagner le ministère de l'éducation nationale dans la réalisation de deux nouveaux projets, à savoir la classe numérique pilote «Samsung Smart School» au lycée colonel Lotfi d'Oran, l'un des lycées les plus réputés d'Algérie, et après seulement 3 semaines, Samsung a officialisé la 3ème classe numérique au lycée Ibn Badis à Constantine, la plus grande classe numérique-pilote en Afrique. Dans le but d'offrir « Un accès à des environnements d'apprentissage plus intelligents pour un meilleur avenir » Samsung s'est engagé à accompagner le ministère de l'éducation nationale dans la réalisation d'unautre projet similaire, en s'invitant cette fois ci au Sud algérien à travers sa quatrième Smart School au grand bonheur des élèves de cette région. La classe pilote de Samsung ou la « Smart School »compte des postes équipés de tablettes Pro Samsung reliées à un smart-board (tableau intelligent) à travers lequel professeurs et élèves interagissent en se partageant les cours, les exercices en alliant interactivité, technologie et web.

En tant que leader mondial dans le secteur de la technologie, Samsung estime qu'il est de son devoir d'apporter tout son soutien et ses expériences afin d'offrir des solutions à la pointe de la technologie permettant ainsi l'épanouissement des enfants et donnant à chacun les clés pour réussir dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle future.

R. N.

LA DÉCENTRALISATION CONSACRÉE DANS LES INSCRIPTIONS POUR LE HADJ

Objectifs : simplifier les procédures et alléger les coûts

LE MINISTRE de l'Intérieur, Nourredine Bedoui, et celui des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, ont affirmé leur souci de consacrer «la décentralisation» concernant les inscriptions pour le hadj en vue d'en simplifier les procédures et d'alléger les coûts, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

«Dans le cadre de la consécration de la décentralisation, les inscriptions pour le hadj 2016 se feront au niveau des communes pour simplifier les procédures, gagner du temps et alléger les charges et les coûts», ont affirmé les deux ministres lors de la première rencontre de la commission permanente de préparation du Hadj, souligne le communiqué.

La première rencontre de la commission permanente de préparation du hadj, tenue au siège du ministère de l'Intérieur, a permis «d'évaluer le hadj 2015, dans une initiative prospective visant à assurer le succès du hadj 2016», ajoute le communiqué.

Les ministres ont annoncé «des rencontres périodiques (au moins une fois par mois) de la commission permanente de préparation du hadj, avec l'implication de plusieurs autres secteurs concernés pour concourir au succès du hadj 2016», selon la même source.

Les ministres ont affirmé que «le principal objectif» de ces mesures était de répondre aux attentes des hadjis en leur assurant les meilleures conditions pour accomplir les rites du hadj.

F. N.

SÉISME EN MÉDITERRANÉE

La secousse ressentie à Tlemcen et pas de dégât

LA SECOUSSE tellurique de magnitude 6,1 sur l'échelle de Richter, enregistrée hier, en Méditerranée entre l'Espagne et le Maroc, a été ressentie par les populations des villes de Marsa Ben M'hidi, Boukanoune, Ghazaouet, Sabra, a-t-on appris auprès des services de l a protection civile de la wilaya de Tlemcen.

Aucun dégât n'a été enregistré dans ces localités de la zone nord de la wilaya de Tlemcen, a précisé la cellule de communication de ce corps d'intervention et de secours. L'institut américain de géologie (USGS) a annoncé qu'un séisme de magnitude 6,1 s'est produit tôt lundi matin en mer Méditerranée entre le Maroc et l'Espagne. La terre a tremblé à 04H22 (locales et GMT) à 62 km au nord de la ville marocaine de Al Hoceïma (nord) et à 164 km au sud-est de Gibraltar, a précisé l'USGS. Le séisme a été suivi d'une secousse d'une magnitude de 5,3, a ajouté le même organisme.